



HUMAINS

la roya est un fleuve

*Dossier
pédagogique*



*D'après une bande dessinée de **Edmond Baudoin & Troubs** • Un spectacle de la cie **Les patries imaginaires***

SOMMAIRE

I. LE SPECTACLE	4
II. LA BANDE-DESSINÉE	5
III. LES MIGRATIONS	6 - 15
IV. TÉMOIGNER	16 - 19
V. LA FRONTIÈRE	20 - 24
VI. L'AUTO PORTRAIT / LE PORTRAIT	25 - 27
VII. ANNEXES	31 - 42
VIII. PROPOSITIONS D'ATELIERS	43



Ce dossier pédagogique vous propose une série d'éclairages sur les différentes thématiques abordées lors du spectacle Humains, la roya est un fleuve et des pistes d'utilisation de ces thématiques en classe de la 5^e à la terminale.

Vous trouverez pour chaque thématique, des chapitres avec des iconographies et des « textes de références » qui invitent à prolonger la réflexion.

La dernière partie du dossier documentaire propose des repères chronologiques, démographiques et géographiques qui rappellent et ancrent le propos du spectacle en regard de l'histoire et de l'actualité des migrations en Europe et dans le monde.

I.

« HUMAINS, LA ROYA EST UN FLEUVE »

-

LE SPECTACLE

**« Il n'est pas question ici
de sentimentalisme, ni
d'apitoiement facile. Regardons-
les, ces migrants, sur le pont
des navires, couchés sur le sol,
brûlés par le soleil, desséchés par
la soif et la faim, regardons-les.
Ils ne nous sont pas étrangers.
Ils ne sont pas des envahisseurs.
Ils sont nos semblables, ils sont
notre famille. »**

(Extrait de la préface de J.M.G. Le Clézio)

La bande dessinée *Humains, La Roya est un fleuve* est un récit documentaire sous forme de carnet de bord, écrit et dessiné à deux voix. Edmond Baudoin et Troubs ont rencontré toute une communauté d'êtres humains qui, dans la vallée de la Roya, à la frontière italienne, accueillent au quotidien les arrivants, les « autres » que l'Europe tente de refouler. Les dessinateurs font le portrait de ces personnes qui pratiquent sans relâche l'hospitalité et les questionnent : « Pourquoi faites-vous ça ? ».

Touchée par la poésie, immédiate et profonde, de cette bande dessinée, Perrine Maurin décide de l'adapter pour la scène. Aux dessins projetés des auteurs (adaptation vidéo : Vincent Tournaud), elle associe la voix de Léo Grange, qui redonne sur scène tout le souffle des textes, et la délicatesse du travail musical d'Aude Romary, au violoncelle. Cette performance révèle une humanité ouverte, solaire, accueillante, pour qui « ouvrir les bras » est une force de vie. Poignant et lumineux.

EQUIPE

Adaptation, mise en scène

Perrine Maurin

Textes et dessins

Edmond Baudoin et Troubs

Edition

L'Association

Comédien

Léo Grange

Musique live

Aude Romary

Vidéo

Vincent Tournaud

CONTACTS

Artistique

Perrine Maurin

lespatries.imaginaires@laposte.net

06 61 50 41 84

Production

Hildegarde Wagner

production@patriesimaginaires.net

06 63 27 69 55

Les patries imaginaires

mjc Lillebonne

14 rue du cheval blanc 54000 Nancy

www.patresimaginaires.net

PRODUCTION

Coproduction

Cie Les patries imaginaires et

CCAM / scène nationale de Vandoeuvre-les-Nancy

II.

« HUMAINS, LA ROYA EST UN FLEUVE »

LA BANDE DESSINÉE

La Roya est un fleuve qui prend sa source en France, au col de Tende, et se jette dans la Méditerranée à Vintimille, en Italie. Durant l'été 2017, Baudoin et Troubs ont parcouru cette vallée, à la rencontre des membres du collectif « Roya Citoyenne », des gens qui, comme Cédric Herrou, viennent en aide aux migrants qui tentent de passer la frontière. Comme à leur habitude (*Viva la vida, Le Goût de la terre*) ils ont rempli leurs carnets de portraits et ils interrogent avec bienveillance et simplicité la violence du monde et l'humanité qui en jaillit. Cette fois ils sont ici, dans le sud de la France, confrontés au racisme et à la solidarité, et cette question qui ne les quitte pas: « pourquoi pour moi c'est possible et pas pour un Afghan, un Soudanais, un Érythréen, un...? »

Préfacé par J. M. G Le Clézio, *Humains* interroge notre manière de vivre ensemble et notre projet européen, confronté aux migrations politiques aujourd'hui et climatiques demain, et nous rappelle que ce que les états qualifient de flux, représente en fait de précieuses vies humaines.

PRESSE

« *Humains, La Roya est un fleuve* est sans doute un album qui marque, qui questionne, qui fait chavirer le cœur de ceux qui le lisent. C'est fort, c'est beau, c'est dur et c'est tendre. On y voit la dureté et la tristesse dans les yeux de ces hommes réfugiés et dans ceux des bénévoles toute l'humanité ; et ça fait un bien fou, ça réchauffe le cœur de se dire qu'il existe des femmes, des hommes, des adolescentes et des adolescents qui aident leurs prochains. On verse une larme en lisant les parcours semés de morts des réfugiés mais aussi en lisant les témoignages des aidants. Leur force reste un modèle pour nous tous.

Troubs et Edmond Baudoin alternent leurs récits et leurs dessins en noir et blanc pour nous livrer la plus belle des aventures, celle de l'Homme.»

Damien Canteau, comixtrip, avril 2018

« Pendant plusieurs jours, les dessinateurs Baudoin et Troubs sont restés auprès des bénévoles et des jeunes migrants, tirant leur portrait contre des histoires. Ce sont les visages marqués d'Adam, d'Abdoul, d'Amir, de Ludovic et de tous les autres qui apparaissent comme dans un trombinoscope ponctués de notes. « *Humains* » est un carnet de bord sur ce qu'il se cache derrière le terme très médiatique de « crise des réfugiés ».

À l'heure où les pays européens se renferment sur eux et repoussent le problème le plus loin possible de leurs frontières, il y a une déresponsabilisation générale quant à l'avenir de ceux qui risquent leur vie sur la route. C'est à ces migrants qui sont avant tout des êtres de chair et de sang, de sentiments, de peur qui cherchent à être considérés comme tout le monde que les deux dessinateurs veulent rendre hommage. C'est une belle leçon d'humanisation que proposent Baudoin et Troubs dans un genre accessible, pas prétentieux qui interroge sur la société d'aujourd'hui.»

Flora Eveno, Rtbf, avril 2018



III.

LES MIGRATIONS

**« Il n'est rien
que l'homme
redoute
davantage
que le contact
de l'inconnu. »**

Elias Canetti,
Masse et puissance,
1960

Un défi humanitaire sans précédent se joue aux portes de l'Europe : chaque semaine les médias nous rapportent des situations inhumaines, une forte mortalité et de vives tensions. L'accroissement des flux migratoires occupe une place grandissante dans le débat public et dans les médias. Un durcissement des contrôles et des refoulements aux frontières par les différents gouvernements inverse le devoir d'hospitalité, tandis que des mobilisations associatives et citoyennes s'amplifient, osant si besoin la désobéissance civile, pour soutenir et accueillir les plus fragilisés.

Humains, la roya est un fleuve parle de cette situation très concrètement en arpentant la vallée de la Roya, une des zones au centre des conflits. Pour évoquer toutes ces thématiques, les dessinateurs choisissent de mettre une loupe sur cet endroit précis de la frontière franco-italienne mais également de mettre au centre de leur livre des témoignages de ceux qui agissent au quotidien.

1. Les réfugiés

Le droit d'asile est internationalement reconnu par la Convention de Genève de 1951 et inscrit dans la Constitution française. Il permet de protéger toute personne victime de persécution. Le droit d'asile a connu diverses définitions juridiques afin de préciser le statut de réfugié. La mise en place d'une juridiction internationale visant à le protéger ne doit néanmoins pas masquer les difficultés auxquelles il est confronté dans des sociétés peu enclines à l'accueillir.

PAF

Police de l'Air et des Frontières

OFPRA

Office Français de Protection des Réfugiés et des Apatrides

CESEDA

Code de l'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile

1.1 DANS LA VALLÉE DE LA ROYA

Le droit de demander l'asile dans le pays de son choix est un droit fondamental découlant du droit international. Aux frontières françaises, la procédure de demande d'entrée sur le territoire au titre de l'asile est encadrée par les articles L. 350-1 à L. 352-9 du CESEDA.

Il est notamment prévu que toute personne qui souhaite déposer une demande d'asile doit voir sa demande enregistrée par la PAF puis examinée par le ministère de l'intérieur après un avis de l'Ofpra. Un refus d'entrée sur le territoire ne peut être opposé à la personne qu'après cet examen, s'il en ressort que, selon le ministère de l'intérieur, la demande est manifestement infondée ou irrecevable et après épuisement du délai de recours prévu pour la personne. Au cours de cet examen, la personne en demande d'asile ne peut pas être refoulée.

Ces dispositions sont applicables aux frontières terrestres et la non prise en compte d'une demande constitue une violation de la convention de Genève et du principe de non-refoulement.

Pourtant, à la frontière franco-italienne, les associations locales comme la Cimade ou Roya citoyenne continuent de constater que, d'une part, les personnes ne sont pas informées du droit de demander l'asile à la frontière et, d'autre part, les policiers refusent d'enregistrer la demande d'asile de celles qui sollicitent cette demande. Les personnes en demande d'asile sont donc refoulées. Les préfectures des

Alpes-Maritimes et des Hautes-Alpes continuent de nier le droit d'asile, comme cela a notamment pu être directement constaté par les associations lors d'échanges avec les représentants des préfectures concernées, utilisant le caractère « exceptionnel » de la situation à la frontière franco-italienne pour couvrir cette violation d'un droit fondamental.

1.2 LES CAUSES DES MIGRATIONS

Selon les données du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), en 2018, plus de 70 millions de personnes sont déplacés de manière forcée, chiffre inédit depuis la seconde guerre mondiale.

À côté des guerres civiles « totales », comme en Syrie, qui provoquent l'exode de millions de personnes, la question des personnes réfugiées qui craignent d'être persécutées en raison de leur religion, leurs idées politiques leur genre ou leur orientation sexuelle, est de nouveau d'une actualité brûlante. Les personnes réfugiées victimes des dérèglements climatiques en cours sont chaque année plus nombreuses, notamment dans les zones arides ou exposées aux cyclones.

Les causes qui les ont poussées au départ sont multiples et enchevêtrées. S'y mêlent des situations de violence généralisée voire de génocide, des économies en lambeau, de kleptocratie et de corruption, d'absence de démocratie, d'avenir bloqué dans des pays

où l'État est défaillant ou inexistant. Les droits civils et politiques mais également économiques, sociaux et culturels ne sont toujours pas garantis pour une majorité de l'humanité.

L'exode (au sens de chemin de migration) est de plus en plus tragique et éprouvant, en raison des barrières ou de murs qui sont érigés par les politiques de contrôle des États. L'existence de filières de trafiquants d'êtres humains est une conséquence des politiques de fermeture des frontières. Tous celles et ceux qui ont dû avoir recours à leurs réseaux, sont des victimes de leurs pratiques d'extorsion, de violences, et de mensonges.

Aux yeux des pouvoirs publics, ces hommes, femmes et enfants sont des personnes migrantes qu'il faut dissuader de continuer leur fuite désarmée et non des personnes réfugiées. Au lieu de leur assurer une protection, il est mis en place des opérations d'endiguement militaire pour les bloquer en amont des frontières.

1.3 QUELS SONT LES DROITS DES DEMANDEURS D'ASILE ?

- Le droit de rester en France pendant l'examen de la demande. Une personne est munie d'une autorisation de séjour (appelée attestation de demande d'asile) d'une durée variable et qui lui permet d'être en situation régulière et de circuler sur l'ensemble du territoire mais non de franchir les frontières même dans l'espace Schengen. Cette attestation peut être refusée ou retirée dans certaines situations en fonction de la procédure qui est appliquée.
- Le droit de bénéficier d'une assurance maladie mais seulement après trois mois de résidence en France.
- Le droit de travailler si la personne n'a pas reçu de réponse à sa demande dans un délai de six mois après son enregistrement et si elle est autorisée par le préfet. (Ce qui est rarement le cas). La personne peut aussi recevoir une formation professionnelle mais non suivre des études universitaires.
- Le droit à des conditions matérielles d'accueil comprenant un hébergement, une allocation d'un montant calculé selon le nombre de personnes composant la famille de la personne et l'absence ou non d'hébergement gratuit. Ces conditions peuvent être refusées ou retirées dans certains cas.
- Le droit de s'exprimer : Contrairement à une idée reçue, un demandeur d'asile peut librement s'exprimer, rejoindre une association ou un parti mais dans les limites prévues par la loi (pas d'incitation à la violence ou de tenir des propos haineux).
- Le droit à une domiciliation, à une aide sociale et juridique pendant la procédure.
- La liberté d'avoir une vie privée et familiale, par exemple de se marier (même si son statut précaire complique les démarches) sauf s'il s'agit d'une union polygame.

2. L'hospitalité

2.1 DÉFINITIONS

Le Dictionnaire historique de la langue française dit ceci : à l'origine, l'hospitalité n'est pas une qualité, mais un lieu. Les « hospitalités », au XIII^e siècle, étaient ces établissements religieux qui accueillait les indigents et les voyageurs (d'où viennent aussi les mots « hospices » et autres « hôpitaux », hospitaliers d'abord parce qu'ils étaient gratuits).

EXERCICES PRATIQUES EN CLASSE :

Travailler sur la définition de l'hospitalité, son origine et ses différentes modalités dans le temps et dans la littérature.

« Ceci n'est pas une liste à la Prévert : fermeture des frontières en Autriche, durcissement de la politique d'accueil en Allemagne, généralisation des contrôles en Suède, réduction des aides sociales aux Pays-Bas, militarisation des milices privées en Finlande, délais pour les regroupements familiaux considérablement allongés au Danemark, clôture électrique de 175 km de long érigée en Hongrie, un ministre italien fraîchement nommé qui déclare publiquement : « clandestins, préparez-vous à faire vos valises »... Que nous arrive-t-il ? La peur des autres démunis et venus d'ailleurs a-t-elle triomphé définitivement ? [...] Dans ce déferlement d'hostilité, de murs et de dispositifs de contrôle, il s'est pourtant passé quelque chose ces dernières années qui a pour nom « hospitalité ». »

Le courage de l'hospitalité art de Fabienne Brugère et Guillaume le Blanc, revue Esprit juillet-août 2018

« Inviter des amis chez soi, accueillir des étrangers sur son sol, héberger un parent dans le besoin, loger des sans-abri... l'hospitalité paraît un geste élémentaire de la sociabilité. Elle comprend des règles, des obligations implicites, tout un ensemble de rituels, de l'arrivée au

départ du visiteur. Pourtant, en dépit de son apparente jovialité, l'hospitalité n'est pas un geste qui va de soi, et la relation de l'accueillant avec son hôte demeure complexe. Elle réactive pour l'accueillant l'angoisse, latente dans toute rencontre, d'être envahi par l'étranger, d'être dépossédé de son lieu de vie, de ses biens personnels, de son être le plus propre par ce parasite potentiel qu'est l'autre. D'où parfois aussi le sentiment de gêne, de malaise, d'exclusion, et l'envie de fuir d'un hôte qui ne peut jamais vraiment faire comme « chez lui » chez autrui.

Au delà du savoir-vivre ou du service social élémentaire, l'hospitalité engage une attitude éthique exigeante : accorder son hospitalité, c'est toujours donner sa confiance à un étranger, à un inconnu ; c'est donc accepter le risque d'être privé de toute sécurité, de toute assurance intérieure. C'est aussi consentir à la menace de la trahison. Le désir d'accueillir et d'aimer, celui d'être accueilli et d'être aimé - désirs vitaux qui fondent l'humanité de tout homme - engagent ce risque, cette menace. Certains s'y brûlent. Mais l'enfermement de celui qui cesse d'aimer est bien plus terrible encore. »

Nathalie Sarthou-Lajus, revue Études 2008/4

2.2 TEXTES DE RÉFÉRENCES : LES MÉTAMORPHOSES D' OVIDE

Dans *les Métamorphoses* d'Ovide, Zeus et Hermès sont descendus sur terre pour tester l'hospitalité des humains. Ils se sont déguisés en vagabonds et ont demandé partout où ils allaient de quoi se restaurer et un lieu pour se reposer. Personne ne voulut les recevoir jusqu'au jour où ils ont frappé à la porte d'une modeste cabane, la demeure de Philémon et Baucis, qui les ont accueillis avec chaleur et bienveillance.

En récompense de leur hospitalité, l'homme et la femme ont reçu le privilège de ne pas être séparés par la mort: ils ont poussé leur dernier soupir en même temps et ont été transformés en un chêne et un tilleul dont les branches sont restées emmêlées pour l'éternité.

En référence à cette légende, Germaine Tillon disait dans une émission de télévision que le monde se divisait en deux : quand on frappe, il y a ceux qui ouvrent leur porte et ceux qui restent enfermés chez eux. Les Grecs disaient déjà qu'il faut ouvrir sa porte quand on frappe chez vous, car comment savoir si le vieux clochard qui empuantit votre jardin n'est pas en réalité un dieu venu vous visiter? Comme dans le mythe de Baucis et Philémon, la Bible raconte aussi des histoires où des humains pratiquant l'hospitalité ont été bénis par leurs hôtes.

POUR LES TERMINALES

2.3 UNE PENSÉE PHILOSOPHIQUE DE L'HOSPITALITÉ

Un ravissement sans violence

Anne Dufourmantelle,
philosophe et psychanalyste

(voir Anne Dufourmantelle & Jacques Derrida,
De l'hospitalité, Calmann-Lévy, 1997.)

L'hospitalité, avant d'être une pensée est un acte. Un pur événement. *Entre et sois le bienvenu, toi que je ne connais pas*. L'hospitalité, comme le pardon, s'adresse inconditionnellement. Elle décrit, plus qu'une figure, un espace où cet acte d'invitation peut avoir lieu. Cet espace, je crois, est le lieu même de la pensée.

Penser, c'est accueillir l'autre originairement en soi. L'autre comme possibilité même d'être soi. Acte de rencontre et de reconnaissance, elle nécessite au moins deux personnes et un espace où avoir lieu. Si l'hospitalité, dans son essence, est inconditionnelle, dans toute société humaine, de fait, l'hospitalité est réglée par des lois. C'est cette tension irrésolue entre hospitalité inconditionnelle et les conditions données à l'acte d'hospitalité que la philosophie peut nous aider à penser.

Pourquoi la loi d'une inconditionnelle hospitalité apparaît-elle dans les sociétés primitives, depuis les tablettes mésopotamiennes, en Grèce ancienne, mais également en Chine et jusque dans les cultures orales mélanésiennes? Sans

doute parce qu'elle est l'une des lois fondatrices de toute civilisation, avec celle de l'interdit de l'inceste. Cette loi immémoriale nous rappelle la condition première, exilique, de l'humanité. Les premières sociétés humaines sont nomades; l'homme est un être déplacé, précarisé dès le départ. La sédentarité et l'édification des villes sont venues ensuite, tardivement. La règle d'hospitalité inconditionnelle constitue peut-être ce rappel très concret, très impératif et immédiat du fait que celui qui reçoit peut à son tour, du jour au lendemain, être jeté sur la route et avoir besoin d'asile. Quand on parle de la règle d'hospitalité primitive, il ne s'agit pas de condescendance. Donner du pain au mendiant n'est pas lui offrir l'hospitalité. Telle était la règle: que l'étranger soit reçu comme un roi. Dans cette inscription primitive, un peu comme lors du carnaval, le gueux peut se prévaloir d'être maître. En ce sens, l'hospitalité est le premier acte politique.

C'est sans doute ce que traduit également la racine latine du mot hospitalité, *hostis*, qui signifie à la fois l'hôte (invité et invitant) et l'ennemi. L'hospitalité et l'hostilité ont une racine commune dans la langue. L'*hostis*, l'hôte, est de ce fait toujours aussi potentiellement un ennemi. Derrida avait inventé un néologisme *hosti-pitalité*. L'étranger excite le fantasme de celui qui vient vous déposséder dans votre propre maison, qui vous séduit et prend vos biens. C'est pourquoi Derrida articulait la question de l'hospitalité inconditionnelle à celle du parricide: le père étant l'hôte de la maison, l'étranger, à partir du moment où la porte lui est ouverte, a tous les droits, y compris de prendre la place

du maître de maison (beaucoup de craintes dans la question actuelle de l'immigration clandestine sont liées à ce fantasme). Je rappelle que l'hospitalité inconditionnelle est une obligation d'accueillir l'autre sans rien lui demander: ni son identité, ni d'où il vient, ni où il habite. Derrida montre bien que cette loi d'hospitalité inconditionnelle ne peut pas être appliquée politiquement, car elle serait absolument subversive. Aucune économie ne peut s'y fonder, puisque l'hospitalité inconditionnelle remet en question très radicalement les règles du lien social conçu sur l'échange et la réciprocité, c'est-à-dire sur une certaine symétrie: je t'invite et, en échange, tu m'offres au moins ton identité et ton lieu d'origine; ensuite, voyons ce que nous avons intérêt à échanger d'autre.

La société occidentale, fondée sur l'économie, l'échange, va ainsi s'attacher à organiser les règles de l'hospitalité. Tous les lieux publics qui essaient en Europe à partir du XVI^e siècle (églises, hôpitaux) vont commencer à penser les règles de l'hospitalité. Qu'est-ce qui, au minimum, sera demandé à un mendiant, à un passant, à un réfugié, à un blessé? C'est ainsi que cette effraction de l'autre «chez soi», idéalement pensée dans l'hospitalité inconditionnelle, va conditionner les règles de l'hospitalité: À qui va-t-on ouvrir la porte, et selon quel scénario? Comment celui qui accueille l'étranger va-t-il pouvoir se garantir et se protéger contre la violence éventuelle du nouveau venu? Ces questions animeront la réflexion morale de Kant, mais aussi celle de Diderot et des Encyclopédistes. À l'heure des grandes conquêtes coloniales, quelle

hospitalité offrir au «sauvage», à celui venu avec ses codes, sa culture? De quel droit lui demander d'y renoncer et d'adopter nos coutumes?

Quand la loi d'hospitalité inconditionnelle devient un code civil avec des règles, des droits et des devoirs, c'est un espace commun que l'on constitue. Mais demander à l'autre de venir vers vous dans un espace commun est déjà une forme de violence. Est-ce encore de l'hospitalité? Il s'agit de penser les effets de cette «violence», et là se pose la question de l'espace pensé comme œuvre commune, humaine, mais aussi comme architecture et langage. Pour prendre l'image de la maison: il faut des murs pour constituer un espace contenant (de soi et de l'autre), et en même temps des points de passage (portes, fenêtres) entre le dedans et le dehors, afin de pouvoir y circuler et y penser les conditions de la reconnaissance – la violence étant souvent le résultat d'un effet de non-reconnaissance. Quelqu'un qui serait invité nommément dans un espace où il n'y a aucun point de reconnaissance (ni langue, ni identité, ni aucun code) peut de fait être tenté de faire violence à cet espace, car là où il a cru être accueilli, en réalité violence lui est faite. L'hospitalité n'est pas une mise en demeure.

Ce n'est que dans la rencontre et la reconnaissance de l'autre, en tant qu'il préexiste à moi-même, que se révèle la possibilité de la vraie hospitalité, de l'hospitalité comme joie. *«Autrui qui se révèle précisément – et de par son altérité – non point dans un choc négateur du moi, mais comme le phénomène originel de la douceur»*, écrit

Levinas. Cet autre qui est l'agent de la plus grande violence, celui qui peut, s'il le veut, me tuer, me détruire, m'aliéner, comment l'accueillir sans réserve? La capacité de transcendance de l'hospitalité (ni religieuse, ni seulement politique) serait ce point de rencontre vertigineux en nous-même avec l'autre. Opérateur en temps réel du point d'impact de l'autre en nous-même; c'est pourquoi on peut aussi éviter le choc toute sa vie de cette altérité radicale qui nous met en danger de ne plus se reconnaître comme «soi-même». L'acte d'hospitalité se rapproche, en ce sens, de la rencontre amoureuse, qui met le sujet en acquiescement avec le monde et avec la vie; elle est ainsi une disposition à l'intelligence et au partage (la haine, à l'inverse, polarise l'autre comme ennemi extérieur). *«L'amour et la joie sont des ravisseurs»*, écrit saint Augustin. L'hospitalité est une puissance de ravissement sans violence qui interroge en nous ces frontières toujours mobiles où l'étranger apparaît et vous convoque à répondre, faisant écho à cet ange de l'Apocalypse qui nous dit: «Je me tiens à la porte et je frappe.»

PETIT DÉTAIL

Le mot **hôte** est intéressant en français car il est double: il signifie à la fois celui qui reçoit et celui qui est reçu. Cette ambivalence est pleine de sens car elle induit que l'accueillant et l'accueilli sont le revers et l'avvers d'une réalité unique, celle de la rencontre.

3. le Vivant et les migrations

Pas plus qu'il n'existe d'espèce vivante migrante en tant que telle, il n'existe de population humaine migrante en soi. Ce dont nous avons peur aujourd'hui n'est que le mécanisme le plus banal de l'histoire de la planète et de ses habitants.

Biologistes, écologues, généticiens et paléontologues s'accordent sur un point: les animaux et les végétaux répondent aux changements environnementaux en s'adaptant ou en ajustant la distribution spatiale de leurs populations. Un tel ajustement, opéré par une fraction juvénile apte à la dispersion, procède d'une migration souvent imperceptible et continue, parfois soudaine, qui refaçonne les cartes du vivant, en transgresse les frontières et en brasse les populations. Les invasions biologiques ont, en ce sens, toujours représenté une chance pour le maintien de la vie, face aux sédentarités mortifères. Les migrations sont une condition de l'existence. L'évolution même est une forme de migration du vivant, en quête de formes et de fonctionnalités nouvelles, mieux ancrées à un monde qui, toujours, se recompose.

Cette vérité première vaut-elle cependant pour les hommes ? La biologie n'est pas la politique, et l'analogie avec les migrations humaines en cours est piègeuse. Ces dernières sont rarement déclenchées par une dégradation progressive des habitats usuels, mais la plupart du temps par des catastrophes les rendant brutalement invivables. Les peuples contraints à migrer, aspirant à des conditions de vie tolérables, partent non pas vers des espaces familiers

équivalents mais vers l'ailleurs et l'inconnu de mondes possiblement meilleurs. Rien de tel, pour être exact, chez les bêtes et les plantes qui, à l'instar des grenouilles et des chênes au cours des dernières glaciations, ont suivi tant bien que mal le glissement de leurs milieux.

Il y a pour autant davantage qu'une analogie entre les déplacements opérant chez les non-humains et les humains. Il y a notamment la promesse d'une richesse dans la refonte de notre regard sur les «migrants», terme ô combien réducteur. Pas plus qu'il n'existe d'espèce vivante migrante en tant que telle, il n'existe de population humaine migrante en soi. Toute migration vivante n'est que l'expression temporelle d'une contingence. La penser comme autonome, ce serait précisément en faire une abstraction, voire assimiler certains peuples malmenés à des porteurs de gilet de sauvetage. Derrière le terme de migrant, il n'y a rien. Derrière l'homme que le terme désigne, il y a une traversée du monde. Et derrière toute jungle, quel que soit l'objet que désigne ce terme, il y a l'émergence même d'un monde en devenir.

Plus que de migration, il est affaire de milieux que l'on quitte, d'autres que l'on découvre et contribue à refaçonner, de confrontation entre populations, de postures hostiles ou accueillantes. Il est affaire de contextes, de nuances auxquelles l'idée anxiogène du grand remplacement ou de l'anéantissement possible de nos socles ne résiste pas un instant. Il est aussi affaire de richesses nouvelles, de recombinaisons, de forces conjointes générant des plans de

**UN ARTICLE DU
JOURNAL LIBERATION :**
*« Migrer, une condition
d'existence du vivant »*

recomposition. Il n'y a que des devenirs, écrivait Jean Borreil dans la *Raison nomade*. Ce sont eux qu'il faut voir.

Le monde d'aujourd'hui est un vaste jardin créole dont nous sommes déjà les fruits. Nous pouvons tenter d'en retarder l'avènement, d'en dissimuler les manifestations, de taire les souffrances qu'il recouvre. Nous pouvons aussi alimenter la sidération, fétichiser nos frontières, nous crisper dans des identités que contredisent nos existences multiples, et céder aux dictatures idéologiques contemporaines qui, elles, menacent sérieusement d'anéantir le monde. Nous pouvons en revanche, face à un mouvement constitutif du vivant et que rien ne saurait endiguer, accompagner les transformations en cours en faveur d'un monde vivable pour tous. Chez les plantes et les animaux, la migration assistée d'espèces peu mobiles et l'enrichissement de la diversité locale sont déjà entreprises pour faciliter l'adaptation du vivant à un futur que le changement climatique rend incertain. Penser les migrations humaines, c'est aussi penser l'accompagnement du vivant. Les migrations humaines exigent un dépassement de soi, de la part des hommes qui s'embarquent comme de ceux qui voient l'inconnu s'échouer sur leurs rivages. Les expériences réjouissantes dont témoignent nos concitoyens accueillant des «migrants» résultent aussi d'un tel dépassement. Il n'est ni prudent ni fécond de prendre à rebours le fil même de la vie.

Les migrations invitent à refonder notre monde au-delà de toute indignation, et à faire commun

sans faire comme un, c'est-à-dire sans céder à aucune hégémonie de la peur. Ce dont nous avons peur aujourd'hui n'est que le mécanisme le plus banal de l'histoire de la planète et de ses habitants. Il importe désormais de réintroduire du passé dans notre futur, de même que du futur dans notre passé. Avec le changement climatique, le glissement des milieux qui a opéré dans le passé se rejoue sous nos yeux : il emportera plantes, bêtes et Homo sapiens, sans distinction. Au bout du compte, un même constat s'impose : comme pour tous les autres êtres vivants, qui ne peuvent survivre que dans un milieu qui, d'une manière ou d'une autre, en accepte et intègre la présence et le devenir, l'hospitalité s'avère le seul milieu propice au devenir de notre espèce ⁽¹⁾.

ARTICLE ÉCRIT PAR:

Gilles Clément / Jardinier,

Emanuele Coccia / Philosophe, maître de conférences à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS),

Antoine Kremer / Généticien, directeur de recherches à l'unité mixte de recherches Biogeco à l'Inra de Bordeaux,

Jacques Tassin / Agronome et écologue, chercheur au Cirad,

Sébastien Thiéry / Politologue, coordinateur des actions du Pôle d'exploration des ressources urbaines (Perou).

⁽¹⁾ Ce texte fait suite au colloque sur les «Brassages planétaires» organisé par Patrick Moquay, Véronique Mure et Sébastien Thiéry à Cerisy du 1^{er} au 8 août 2008

EXERCICES PRATIQUES

- Décrire des migrations d'êtres vivants (oiseaux, poissons, mammifères, insectes, sur terre ou dans l'eau)
- Décrire les migrations des hommes préhistoriques.

4. Iconographies

La longue traversée (Paris)

Thierry Fontaine

[Épreuve chromogène sur papier]

L'association des oursins et des chaussures, comme la mise en scène des traces d'eau sur le sol parisien, joue sur un double registre: celui du schéma narratif qui invite à reconstituer l'avant et l'après de cette arrivée, et celui de la métaphore poétique qui convoque le temps, la souffrance et la perte.

L'œuvre fait également écho au tableau de Vincent Van Gogh *Les Souliers*, montrant une paire de chaussures usées qu'il peint à son arrivée à Paris en 1886. Celle-ci a été interprétée par l'historien de l'art Meyer Schapiro en 1968 comme un autoportrait de l'artiste en raison, notamment, de l'importance de la marche et du déplacement chez lui. Référence majeure pour Thierry Fontaine, Van Gogh est l'archétype de l'artiste nomade. C'est en effet à travers l'exil à Paris et la rencontre avec l'impressionnisme qu'il devient l'un des inventeurs de la peinture moderne.



EXERCICES PRATIQUES (ART PLASTIQUE)

Comparer l'œuvre de Van Gogh et de Thierry Fontaine.



Bottari Truck *Kimsooja*

Le voyage, le nomadisme, l'errance sont des notions prégnantes dans la vie et dans l'art de Kimsooja. En 1997, elle sillonne la Corée, revisitant les lieux de son enfance, à bord d'un camion chargé d'une pile de bottaris - des baluchons en tissus colorés servant traditionnellement à protéger et transporter des objets personnels.

Elle actualise cette performance en 2007, à l'occasion d'une résidence au MAC VAL. De Vitry-sur-Seine à Paris, elle choisit de passer par des lieux emblématiques de sièges, de soulèvements ou de réunions populaires tels que la place de la Bastille. Les bottaris sur lesquels l'artiste apparaît juchée sont cette fois-ci confectionnés à l'aide de tissus récoltés auprès de l'association Emmaüs, comme autant de traces individuelles. Ce voyage prend fin à l'église Saint-Bernard dans le 18^e arrondissement, lieu symbolique de la lutte de centaines de « sans-papiers » qui, en 1996, réclamant leur régularisation, occupèrent l'édifice avant d'en être expulsés. La photographie se fait ainsi allégorie de la migration mais aussi de la résistance collective.

EXERCICES PRATIQUES (ART PLASTIQUE)

Dessiner les objets et la valise de l'exil.

IV.

TEMOIGNER

1. Autobiographie et théâtre documentaire.

Humains, la roya est un fleuve met en scène les deux dessinateurs dans leur enquête documentaire. Ils s'inscrivent en cela dans deux grandes traditions de la littérature: le récit de soi, (ou autobiographie/autofiction) et le récit documentaire. Il est possible de tirer des liens dans le cadre de cours de français avec de très nombreux textes de manière à expliquer et documenter ces deux genres littéraires. Nous en présentons une petite sélection toute subjective ci-dessous. Vous trouverez en annexe un texte de Agotha Kristof qui permet de travailler également sur le sujet.

Le théâtre documentaire, genre théâtral dans lequel s'inscrit le spectacle, est un

genre qui existe depuis les années 20 et qui a connu de très grands défenseurs (Erwin Piscator, certaines pièces de Brecht, Peter Weiss mais aussi plus récemment le Groupov, le théâtre narrazione en Italie etc) dans de nombreux pays. Après une éclipse, il ressurgit sur les scènes française de manière forte depuis une dizaine d'années. Il s'agit d'un théâtre qui se situe à la frontière du journalisme, dans le sens où il se préoccupe de réalités extérieures au monde de la fiction. Il cherche à documenter le réel et ces documents sont la matière même des textes utilisés sur scène. Ce rapport avec l'actualité, la presse ou les médias est constant dans son histoire mais recouvre différents positionnements: très politique parfois comme lors de la période de l'Agit-prop, ou se défiant de tout regard instrumentalisant, tantôt méfiant à l'égard des médias ou au contraire étant dans une position d'admiration par rapport à ceux-ci. Les rapports entre journalisme et théâtre documentaire sont intéressants à mettre en perspective car ils posent, au fond, des questions sur ce qui différencie l'art de l'information.



2. Texte de références

L'Odyssée d'Homère

W ou les souvenirs d'enfance de Georges Perec

«Je n'ai pas de souvenirs d'enfance»: je posais cette affirmation avec assurance, avec presque une sorte de défi. L'on n'avait pas à m'interroger sur cette question. Elle n'était pas inscrite à mon programme. J'en étais dispensé: une autre histoire, la Grande, l'Histoire avec sa grande hache, avait déjà répondu à ma place: la guerre, les camps.»

«J'écris: j'écris parce que nous avons vécu ensemble, parce que j'ai été un parmi eux, ombre au milieu de leurs ombres, corps près de leur corps; j'écris parce qu'ils ont laissé en moi leur marque indélébile et que la trace en est l'écriture: leur souvenir est mort à l'écriture; l'écriture est le souvenir de leur mort et l'affirmation de ma vie.»

Cette autobiographie écrite par Georges Perec est très émouvante mais également très troublante car elle mêle deux récits à priori sans liens. Inscrite dans le devoir de mémoire, ce récit mêle l'histoire intime à l'Histoire avec un grand H, celle de l'extermination des juifs au cours de la Seconde Guerre Mondiale.

Dans *l'Illiade*, épopée d'Homère écrite au VIII^e siècle avant J.-C., chaque jour est un jour nouveau pour les héros de la guerre de Troie, Achille, Pâris et Hélène, vivant le jour présent, incapables de se projeter dans le temps. À l'inverse, *L'Odyssée*, l'autre récit homérique, fondateur de la littérature grecque antique, chante un retour, celui d'Ulysse vers l'Île d'Ithaque, et s'inscrit dans une temporalité précise, une narration linéaire et articulée autour de chants racontant le départ, la traversée, l'attente et le retour qui ne cesse d'être repoussé. Ulysse apparaît aussi comme le héros d'une épopée de l'absence, de la perte.

En 1974, Marc Chagall illustra la dernière étape de son voyage, dans le palais d'Alcinoos, roi des Phéaciens. Ulysse a tout perdu, jusqu'à son identité. Alcinoos l'invite à un banquet en son honneur. L'aède Démodocos chante la querelle d'Ulysse et d'Achille au temps de la guerre de Troie. Ulysse ne peut retenir ses larmes à ce souvenir. On lui demande alors de déclinier son identité et de raconter ses aventures.

C'est en entendant sa propre histoire de la bouche d'un autre qu'Ulysse retrouve et se réapproprie pleinement son identité.

La dimension performative (de l'anglais *perform*: accomplir, exécuter) de cette épopée racontée par un tiers transforme l'odyssée en acte, en puissance agissante. Elle ouvre la possibilité d'une projection dans un futur, d'une émancipation, d'une mise en mots et en forme de l'expérience du déracinement, car dire c'est faire ou refaire¹. Faire le récit, c'est mettre un nom sur l'invisible, l'inaudible, l'indicible. Raconter l'odyssée des personnes contraintes au départ, c'est doter l'étranger d'une histoire que celui qui l'écoute pourra s'approprier. Il pourra s'identifier à elle afin de remettre en marche le principe d'hospitalité, notre devoir d'humanité comme nous le rappelle, universellement, le récit d'Homère. Car *L'Odyssée* est le récit d'un homme, d'un étranger, réfugié, souvent affamé et honteux de son corps, et pourtant partout accueilli en vertu des lois sacrées de l'hospitalité.

La bande dessinée *Humains, la roya est un fleuve* présente également des récits de réfugiés. Ces récits ne sont pas au centre de l'adaptation réalisée par Perrine Maurin, ils apparaissent mais en marge. Au sein de la classe, il est possible d'ouvrir le débat pour poser la question aux élèves des raisons de ce choix dramaturgique.

1. Cf. John Lagshaw Austin, *Quand dire, c'est faire*, 1962, trad. fr. 1970, rééd. Seuil, coll. « Points essais », 1991.

3. Iconographies

La Casa, 2013

Enrique Ramirez

[Vidéo couleur, son, verre gravé, cadre en bois.
Collection MNHI. ©Adagp, Paris, 2018]



Ulysse et des sirènes (détail)

Le vase d'Ulysse et des sirènes est un vase à figure rouge fabriqué à Athènes vers 480 avant J.-C. mais qui a été découvert à Vulci (en Italie).



Croisant installations et vidéos, Enrique Ramirez compose une œuvre hantée par la mer qu'il a beaucoup sillonnée avec son père. Cette mer, espace mémoriel, devient pour l'artiste métaphore des voyages, des conquêtes, des flux migratoires. L'océan impose sa cadence aux œuvres. *La casa*, petite vidéo enserrée dans une boîte-cadre noire que rehausse un court texte, nous emmène dans les incertitudes de la traversée.

La pièce nous projette également dans un voyage intérieur. Élaborée comme un objet précieux, elle agit telle une fiction intime. Il faut, en effet, se rapprocher de l'œuvre, être seul pour en saisir le sens. On perçoit alors une maison, que l'on quitte ou que l'on rejoint ? Une maison, en tous cas, que l'on porte en soi comme un souvenir immuable, construite telle « une île flottante pour ne pas être nulle part ». *La casa* sonde peut-être le prélude d'une nouvelle vie.

4. Psychologie

LE SYNDROME D'ULYSSE

Du nom du héros de la mythologie grecque et personnage principal de *L'Odyssée* d'Homère, le syndrome d'Ulysse, aussi connu sous le nom de syndrome du migrant, désigne un état de stress aigu qui touche celles et ceux qui émigrent, et doivent ainsi vivre ailleurs que là où ils sont nés. « Heureux qui comme Ulysse, a fait un long voyage », écrivait Joachim du Bellay dans son recueil *Les Regrets*, publié en 1558. Malheureusement, à l'inverse du poète français, certaines personnes qui émigrent peuvent être atteintes du syndrome d'Ulysse, qui entraîne un stress important, voire des troubles plus graves.

LE SYNDROME D'ULYSSE SELON JOSEBA ACHOTEGUI

Comme d'autres syndromes du voyageur, tels le syndrome de Stendhal ou le syndrome de Paris, c'est un spécialiste de la santé mentale qui a défini le syndrome d'Ulysse. Dans notre cas, il s'agit du psychiatre Joseba Achotegui, professeur à l'Université de Barcelone, qui a suivi de près la question des migrations en Espagne.

Au début des années 2000, le docteur a ainsi mis au jour le syndrome d'Ulysse, qui recouvre chez certains migrants des troubles comme la solitude, l'exclusion, la peur et l'impuissance. En bref, le syndrome d'Ulysse est une expression que l'on donne au stress, voire à la dépression, dont peuvent souffrir les émigrants en raison de leur installation dans un pays inconnu.

« UN DEUIL MIGRATOIRE EXTRÊME »

Selon le psychiatre, le syndrome d'Ulysse s'apparente à « un deuil migratoire extrême ». Le deuil migratoire représente l'ensemble des pertes que doivent vivre celles et ceux qui quittent leur pays d'origine : l'éloignement physique des proches, l'abandon d'une langue et/ou d'une culture, de sa terre et de son foyer ou encore de son statut. En découlent de nombreux sentiments qu'il est parfois difficile de nommer. Le syndrome d'Ulysse est donc la conséquence de ce deuil migratoire poussé à l'extrême.

LES CAUSES DU SYNDROME D'ULYSSE

Selon Joseba Achotegui, il existe plusieurs

facteurs de stress qui peuvent entraîner un syndrome d'Ulysse, parmi lesquels l'on trouve la séparation forcée avec ses proches, mais aussi la peur due à la difficulté migratoire. En effet, au XXIème siècle, de nombreux migrants voyagent et vivent dans des conditions extrêmes. S'ajoute à cela le désespoir dû au manque d'opportunités dans le pays d'accueil et/ou à la menace d'être expulsé, par exemple.

COMMENT DÉTECTER LE SYNDROME D'ULYSSE ?

Le syndrome d'Ulysse peut prendre plusieurs formes, que le docteur Joseba Achotegui a classé en trois catégories : d'abord, une symptomatologie dite dépressive, avec de la tristesse, de la culpabilité voire des pensées noires. Ensuite, il évoque la symptomatologie de l'anxiété, dont la partie visible consiste en de l'irritabilité et de la nervosité. Enfin, il parle de somatisation, avec des maux de tête et une fatigue intense repérés chez de nombreux patients. Des problématiques qui peuvent être apaisées voire résolues grâce à une aide psychologique et/ou médicale.

Source
Magazine Géo

<https://www.geo.fr/voyage/syndrome-dulysse-un-mal-frequent-apres-un-tour-du-monde-208803>

V.

LA FRONTIÈRE

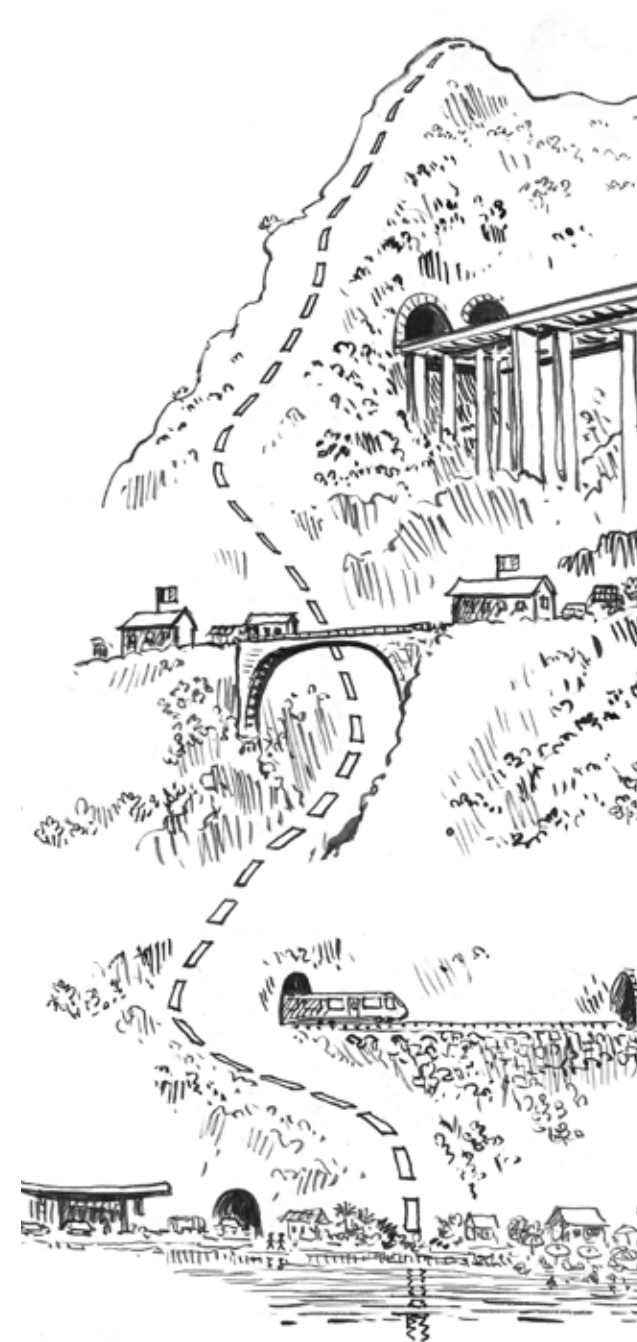
1. Une ligne de fracture et un monde en soi

Les expériences vécues de la traversée des frontières rappellent l'un des paradoxes des sociétés contemporaines: alors que la mobilité est partout valorisée comme un attribut majeur de la modernité et qu'un mouvement économique de fond est supposé aplatir le monde et libéraliser les échanges et les circulations de personnes, les frontières se voient aujourd'hui réaffirmées à de nombreux points du globe. En réalité, la question du devenir des frontières rappelle le contraste violent opposant les sédentaires franchissant quotidiennement les frontières pour leur travail ou leurs loisirs et les nomades sans abri qui sont au contraire contraints à l'errance et aux bivouacs précaires. Pour les migrants en situation

irrégulière, la frontière se transforme bien souvent en obstacle irréductible. Ces derniers se retrouvent en effet directement impactés par les évolutions récentes des politiques migratoires en Europe et dans le monde (cf. chronologie). L'externalisation et la militarisation croissantes des frontières fixées par des accords bi ou multilatéraux affectent ainsi très concrètement leur expérience souvent chaotique du passage des frontières.

Si les frontières sont des lignes de fracture, elles sont aussi des mondes en elles-mêmes, qui font intervenir tout un système d'acteurs associant des passeurs, des militants faisant valoir les droits des personnes migrantes et les policiers. Ce monde en partie clandestin est complexe et polymorphe.

Les frontières sont enfin devenues des espaces de spectacle sur lesquels se concentre fortement l'attention des médias, des politiques et des gouvernements. Ceux-ci réinvestissent ces lieux pour redélimiter l'altérité, moins, comme par le passé, en en modifiant le tracé qu'en y déployant tout un ensemble de procédures complexes allant de la prise d'empreintes digitales à la surveillance des corps visant à dissuader les «indésirables» de tenter de les franchir.



2. Iconographies

Entrée-Sortie

Judit Reigl

Formée à l'Académie des beaux-arts de Budapest, Judit Reigl quitte la Hongrie en 1950, après huit tentatives. Fuyant le régime stalinien, elle est arrêtée en Autriche et emprisonnée dans un camp, d'où elle s'échappe pour rejoindre Paris, traversant l'Europe à pied.

Ce basculement forcé dans la clandestinité, au nom de la liberté, hante profondément son travail. Ses peintures retranscrivent l'expérience de la marche, du déplacement et tracent un passage dans la matière et la couleur. La série *Entrée-Sortie* se construit sur de larges aplats colorés d'où surgissent des formes architecturales, d'obscur rectangles matérialisant une percée, une ouverture possible au travers de la surface picturale. L'image et ses implications projectives rendent possible toute interprétation, y compris une lecture biographique, que l'artiste ne récuse pas. *Entrée-Sortie*, au titre évocateur, révèle la réalité du passage des frontières, l'autorité administrative, la répression et le piège qui se referme. Un mince filet de lumière transparait derrière la porte et insuffle peut-être le possible recommencement.



EXERCICES PRATIQUES

Quelles sont les frontières quotidiennes que les élèves traversent? Porte, seuil, entrée d'immeuble. Peuvent-ils imaginer de traverser ces mêmes

frontières sans connaître la langue du pays?

Quelles ont été les différentes frontières de la France et/ou de l'Italie au cours des siècles?



By Hands

Dan Stockolm

Dan Stockholm est avant tout sculpteur. Le toucher est extrêmement important dans sa pratique et intimement lié à ses processus créatifs. *By Hand* en est la parfaite illustration. Cet assemblage de briques d'argile résulte d'une performance menée par l'artiste en 2013, lorsqu'il entreprend de mémoriser, par le toucher, chaque centimètre des murs extérieurs de la maison de son père alors décédé. L'artiste donne corps à cette action en réalisant une douzaine de moulages de ses mains.

Les empreintes de celles-ci, seules ou jointes, sont imprimées en creux dans chacune des briques qui constituent un mur-souvenir, mur-mémoire, réminiscence de la maison paternelle réincarnée par le geste.

3. Textes de références

Ellis Island

Georges Perec

Georges Perec est un auteur français, né à Paris le 7 mars 1936 et décédé à Ivry-sur-Seine le 3 mars 1982. Révélé au grand public par son premier roman, *Les Choses* (prix Renaudot en 1965), il développe une activité d'écriture qui joue des contraintes formelles, littéraires ou mathématiques (*La Disparition*, 1969, *La Vie, mode d'emploi*, 1978). Parallèlement, son œuvre littéraire se construit, souvent de façon métaphorique, sur l'idée d'absence et de perte, liée à son expérience d'enfant juif caché pendant la Seconde Guerre mondiale, laissé orphelin par le meurtre de son père au combat et de sa mère à Auschwitz (*W ou le Souvenir d'enfance*, 1975). Dans *Ellis Island*, à la fois récit et film coréalisé en 1978-1980 avec son ami Robert Bober, Georges Perec retrace l'histoire de l'immigration vers l'Amérique, croisant son histoire familiale, dans le lieu emblématique qui, de 1892 à 1924, fut la porte d'entrée de l'immigration européenne vers le Nouveau Monde : Ellis Island, au large de New York. Dans l'extrait ci-dessous, Perec évoque les rêves, les errances et les désillusions des immigrants à leur débarquement sur l'île, sous le regard impitoyable des agents de l'immigration.

« Mais c'était là,
À quelques brasses de New York,
Tout près de la vie promise

C'était la Golden Door, la Porte d'Or
C'était là, tout près, presque à la portée de la main,
L'Amérique mille fois rêvée,
La terre de liberté où tous les hommes étaient égaux,
Le pays où chacun aurait enfin sa chance,
Le monde neuf, le monde libre
Où une vie nouvelle allait pouvoir commencer

Mais ce n'était pas encore l'Amérique :
Seulement un prolongement du bateau,
Un débris de la vieille Europe
Où rien encore n'était acquis,
Où ceux qui étaient partis
N'étaient pas encore arrivés,
Où ceux qui avaient tout quitté
N'avaient encore rien obtenu
Et où il n'y avait rien d'autre à faire qu'à attendre,
En espérant que tout se passerait bien,
Que personne ne vous volerait vos bagages
Ou votre argent, que tous les papiers seraient en règle,
Que les médecins ne vous retiendraient pas,
Que les familles ne seraient pas séparées,
Que quelqu'un viendrait vous chercher

Dans la légende du Golem, il est raconté
qu'il suffit d'écrire un mot, Emeth, sur le front de

la statue d'argile pour qu'elle s'anime et vous obéisse, et d'en effacer une lettre, la première, pour qu'elle retombe en poussière.

Sur Ellis Island aussi, le destin avait
La figure d'un alphabet. Des officiers de santé
Examinaient rapidement les arrivants et traçaient
A la craie sur les épaules de ceux qu'ils estimaient
Suspects une lettre qui désignaient la maladie ou
L'infirmité qu'ils pensaient avoir décelée :

C, la tuberculose
E, les yeux
F, le visage
H, le cœur
K, la hernie
L, la claudication
SC, le cuir chevelu
TC, le trachome
X, la débilité mentale

Les individus marqués étaient soumis à des examens beaucoup plus minutieux. Ils étaient retenus sur l'île plusieurs heures, plusieurs jours, ou plusieurs semaines de plus, et parfois refoulés [...] »

Ellis Island, Georges Perec
P.O.L, 1994, pp. 48-49



4. Le mur comme frontière

Le mur antimigrants aux États-Unis est un fléau pour la vie sauvage

Le mur construit entre les États-Unis et le Mexique, symbole du mandat de Donald Trump, est toujours en place. Des milliers d'enfants font toujours partie des personnes enfermées dans des camps frontaliers. De nombreuses espèces sont perturbées voire mises en danger par cette muraille et les travaux qui l'accompagnent.

POUR LA SUITE DE L'ARTICLE DE REPORTERRE

<https://reporterre.net/Le-mur-anti-migrants-aux-Etats-Unis-est-un-fleau-pour-la-vie-sauvage>

VI.

L'AUTO PORTRAIT/ LE PORTRAIT

1. Donner un portrait : le geste des dessinateurs

La démarche de Troubs et Edmond Baudoin est singulière: pour créer un lien et garder trace de leurs échanges avec les « témoins » qu'ils ont rencontrés, ils proposent un échange. Ils font un portrait de la personne qu'ils interviewent et en échange du portrait ils peuvent recueillir les paroles, les témoignages. Cette pratique, simple et universelle, du don va à l'encontre des multiplications d'images des réfugiés véhiculés par les médias source parfois de grande confusion et mystification.

Pour parer à toute instrumentalisation, ce travail est le fruit d'un dialogue et d'une collaboration active entre les artiste et les personnes qu'ils représentent. Cette BD témoigne d'une confiance et d'un respect réciproques et propose une alternative aux représentations dominantes de l'étranger.

C'est à un double regard qu'Edmond Baudoin et Troubs nous convient, le leur bien sûr, mais aussi le regard des réfugiés sur nous, à travers la séquence des portrait. Le regard qu'ils portent sur nous... Qu'en savons-nous ?

EXERCICES PRATIQUES (ART PLASTIQUE)

Pratiquer le même « don » en classe autour de thématiques diverses « partir/arriver/accueillir »

2. Textes de références

Nous avons respecté notre image en toi

Diderot

Dans *le Supplément au voyage de Bougainville*, conte philosophique publié à titre posthume en 1796, l'écrivain et philosophe Denis Diderot (1713-1784) aborde, dans le sillage d'illustres prédécesseurs tels Michel de Montaigne (1533-1592) la question du relativisme moral et culturel. Inspiré par le voyage du navigateur Louis Antoine de Bougainville (1729- 1811), ce récit imagine la rencontre entre Européens et Tahitiens. Le discours du vieillard confronte avec force la différence des valeurs.

« Il était père d'une famille nombreuse. À l'arrivée des Européens, il laissa tomber des regards de dédain sur eux, sans marquer ni étonnement, ni frayeur, ni curiosité. Ils l'abordèrent; il leur tourna le dos, se retira dans sa cabane. Son silence et son souci ne décelaient que trop sa pensée: il gémissait en lui-même sur les beaux jours de son pays éclipsés. Au départ de Bougainville, lorsque les habitants accouraient en foule sur le rivage, s'attachaient à ses vêtements, serraient ses camarades entre leurs bras, et pleuraient, ce vieillard s'avança d'un air sévère, et dit:

« Pleurez, malheureux Taïtiens! pleurez; mais que ce soit de l'arrivée, et non du départ de ces hommes ambitieux et méchants: un jour, vous les connaîtrez mieux. Un jour, ils reviendront, le morceau de bois que vous voyez attaché à la ceinture de celui-ci, dans une main, et le fer qui pend au côté de celui-là, dans l'autre, vous enchaîner, vous égorger, ou vous assujettir à leurs extravagances et à leurs vices; un jour vous servirez sous eux, aussi corrompus, aussi vils, aussi malheureux qu'eux. Mais je me console; je touche à la fin de ma carrière; et la calamité que je vous annonce, je ne la verrai point. Taïtiens! mes amis! vous auriez un moyen d'échapper à un funeste avenir; mais j'aimerais mieux mourir que de vous en donner le conseil. Qu'ils s'éloignent, et qu'ils vivent. »

Puis s'adressant à Bougainville, il ajouta: « Et toi, chef des brigands qui t'obéissent, écarte promptement ton vaisseau de notre rive: nous

sommes innocents, nous sommes heureux; et tu ne peux que nuire à notre bonheur. Nous suivons le pur instinct de la nature; et tu as tenté d'effacer de nos âmes son caractère. Ici tout est à tous; et tu nous as prêché je ne sais quelle distinction du tien et du mien. Nos filles et nos femmes nous sont communes; tu as partagé ce privilège avec nous; et tu es venu allumer en elles des fureurs inconnues. Elles sont devenues folles dans tes bras; tu es devenu féroce entre les leurs. Elles ont commencé à se haïr; vous vous êtes égorgés pour elles; et elles nous sont revenues teintes de votre sang. Nous sommes libres; et voilà que tu as enfoui dans notre terre le titre de notre futur esclavage. Tu n'es ni un dieu, ni un démon: qui es-tu donc, pour faire des esclaves? Orou! toi qui entends la langue de ces hommes-là, dis-nous à tous, comme tu me l'as dit à moi, ce qu'ils ont écrit sur cette lame de métal: Ce pays est à nous. Ce pays est à toi! et pourquoi? parce que tu y as mis le pied? Si un Taïtien débarquait un jour sur vos côtes, et qu'il gravât sur une de vos pierres ou sur l'écorce d'un de vos arbres: Ce pays appartient aux habitants de Taïti, qu'en penserais-tu? Tu es le plus fort! Et qu'est-ce que cela fait! Lorsqu'on t'a enlevé une des méprisables bagatelles dont ton bâtiment est rempli, tu t'es récrié, tu t'es vengé; et dans le même instant tu as projeté au fond de ton cœur le vol de toute une contrée! Tu n'es pas esclave: tu souffrirais la mort plutôt que de l'être, et tu veux nous asservir! Tu crois donc que le Taïtien ne sait pas défendre sa liberté et mourir? Celui dont tu veux t'emparer comme de la brute,

le Taïtien est ton frère. Vous êtes deux enfants de la nature; quel droit as-tu sur lui qu'il n'ait pas sur toi? Tu es venu; nous sommes-nous jetés sur ta personne? Avons-nous pillé ton vaisseau? T'avons-nous saisi et exposé aux flèches de nos ennemis? T'avons-nous associé dans nos champs au travail de nos animaux? Nous avons respecté notre image en toi. Laisse-nous nos mœurs, elles sont plus sages et plus honnêtes que les tiennes. Nous ne voulons point troquer ce que tu appelles notre ignorance contre tes inutiles lumières. Tout ce qui nous est nécessaire et bon, nous le possédons. Sommes-nous dignes de mépris parce que nous n'avons pas su nous faire des besoins superflus? Lorsque nous avons faim, nous avons de quoi manger; lorsque nous avons froid, nous avons de quoi nous vêtir. »

*Supplément au voyage de Bougainville,
Denis Diderot, 1796 (pour la première édition),
édition Garnier Frères (1875-1877),
chapitre II, Incipit*

Étranges étrangers

Jacques Prévert

Jacques Prévert (1900-1977) est écrivain et poète. C'est parce que pour lui, « la poésie est partout comme Dieu est nulle part. La poésie, c'est l'un des plus vrais, des plus utiles surnoms de la vie », qu'il écrit *Étranges étrangers* au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. À cette époque, la France, détruite par la guerre, recourt largement à la main-d'œuvre étrangère, puisée notamment dans les colonies. Jacques Prévert observe alors la vague xénophobe qui déferle en France et publie en réaction ce poème en 1951 dans l'ouvrage *Grand bal du Printemps*. Ce texte est certainement l'un des plus engagés de Prévert. Il se place du côté des exploités, dénonçant les injustices sociales et raciales subies par les « hommes des pays lointains ». L'auteur rend hommage à ces étrangers et célèbre la richesse et la beauté de leurs cultures multiples.

« Kabyles de la Chapelle et des quais de Javel
Hommes de pays loïn
Cobayes des colonies
Doux petits musiciens
Soleils adolescents de la porte d'Italie
Boumians de la porte de Saint-Ouen
Apatrides d'Aubervilliers
Brûleurs des grandes ordures de la ville de Paris
Ébouillanteurs des bêtes trouvées mortes sur pied
Au beau milieu des rues
Tunisiens de Grenelle
Embauchés débauchés
Manœuvres désœuvrés
Polacks du Marais du Temple des Rosiers
Cordonniers de Cordoue soutiers de Barcelone
Pêcheurs des Baléares ou du cap Finistère
Rescapés de Franco
Et déportés de France et de Navarre
Pour avoir défendu en souvenir de la vôtre
La liberté des autres.

Esclaves noirs de Fréjus
Tirillés et parqués
Au bord d'une petite mer
Où peu vous vous baignez
Esclaves noirs de Fréjus
Qui évoquez chaque soir
Dans les locaux disciplinaires
Avec une vieille boîte à cigares
Et quelques bouts de fil de fer

Tous les échos de vos villages
Tous les oiseaux de vos forêts
Et ne venez dans la capitale
Que pour fêter au pas cadencé
La prise de la Bastille le quatorze juillet.

Enfants du Sénégal
Départriés expatriés et naturalisés.
Enfants indochinois
Jongleurs aux innocents couteaux
Qui vendiez autrefois aux terrasses des cafés
De jolis dragons d'or faits de papier plié
Enfants trop tôt grandis et si vite en allés
Qui dormez aujourd'hui de retour au pays
Le visage dans la terre
Et des hommes incendiaires labourant vos rizières.
On vous a renvoyé
La monnaie de vos papiers dorés
On vous a retourné
Vos petits couteaux dans le dos.

Étranges étrangers

Vous êtes de la ville
Vous êtes de sa vie
Même si mal en vivez
Même si vous en mourez. »

**Étranges étrangers, Jacques Prévert 1951,
La Pluie et le Beau Temps, éditions Gallimard, 1955**

3. ICONOGRAPHIE

Entre 1935 et 1937, Walker Evans travaille à travers toute l'Amérique rurale pour le compte de l'administration fédérale (Resettlement Agency). Son dernier projet dans le cadre de cette mission documentaire est consacré aux camps de réfugiés mis en place pour accueillir les victimes d'inondations. Que ce soit dans le camp accueillant des Blancs ou dans celui accueillant des Noirs, on voit les tentes, les formalités d'enregistrement, les repas, des groupes ou des personnes seules, des familles...

Ici, l'image est elliptique: les réfugiés ne sont que des corps sans visages et l'environnement est hors champ. La composition est frontale et géométrique, rythmée par les corps formant frise. L'accent est mis sur un détail signifiant: les assiettes vides suggèrent l'état de nécessité. Par son laconisme et son absence d'indices spatiaux et temporels, cette image devient transhistorique.



***Negroes in the lineup for food at mealtime
in the camp for flood refugees***
Walker Evans, Forrest City, Arkansas

POUR ALLER PLUS LOIN



The Immigrant
un film de James Gray, 2013

-
*avec Marion Cotillard,
Joaquin Foenix*

LES INROCKUPTIBLES

par Romain Blondeau

James Gray déploie un mélodrame minéral, d'une simplicité absolue, tant dans sa mise en scène au classicisme racé, saisie dans l'envoûtante photographie mordorée du chef opérateur Darius Khondji, que dans sa direction d'acteurs ou la conduite de ses émotions.



TÉLÉRAMA

par Pierre Murat

James Gray filme Marion Cotillard comme une héroïne de tragédie, accueillant soudain en elle une grâce qu'elle n'espère plus. Comme une star du cinéma muet, aussi : on dirait Lillian Gish dans certains mélos de Griffith. La beauté à l'état pur.



LOU NODET A 12 ANS, ELLE A ÉCRIT
CE POÈME LORS D'UNE MARCHÉ
À TRAVERS LES ALPES, AVEC
SA MÈRE, L'ÉTÉ 2017.

Il y a toujours un moment pour rêver
Un moment où la vie paraît plus colorée
Plus accueillante
des hommes rêvent les femmes rêvent
Tout le monde rêve

Seulement, quand un rêve disparaît
Qu'il n'y a plus aucun moyen de le rattraper
Car quelqu'un l'a tué

Alors tout devient sombre et problématique
Comment font-ils tous ces réfugiés
Qui à la frontière se font bloquer?
Où vont tous ces rêves
Ces espoirs qui s'envolent?
Y'a-t'il encore une chance
Qu'une personne ramène ces rêves
Pour éviter que tous ces gens
Ne tombent à l'intérieur d'eux mêmes?

**Humains,
la roya est un fleuve**

-
Extraits de portraits
réalisé par Edmond Baudoin

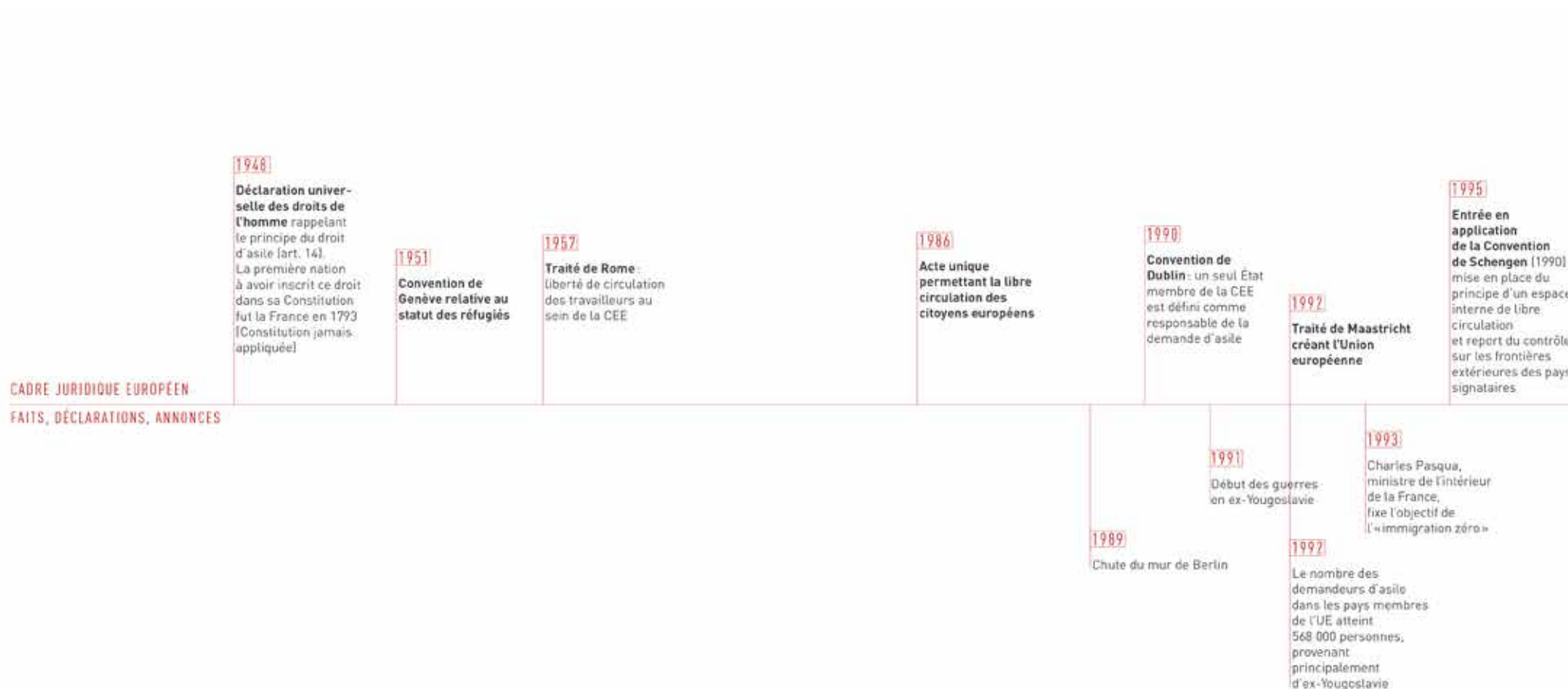


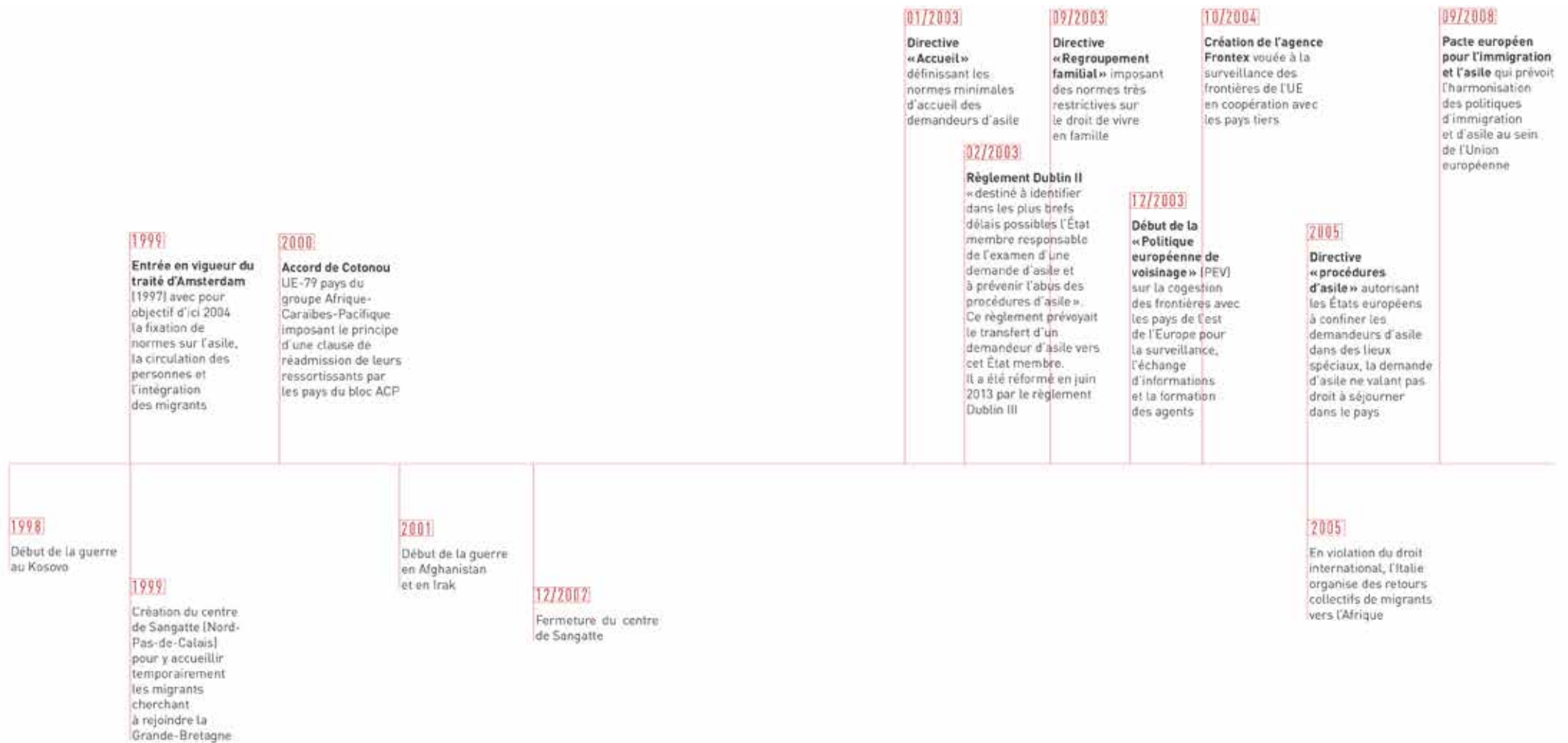
VII.

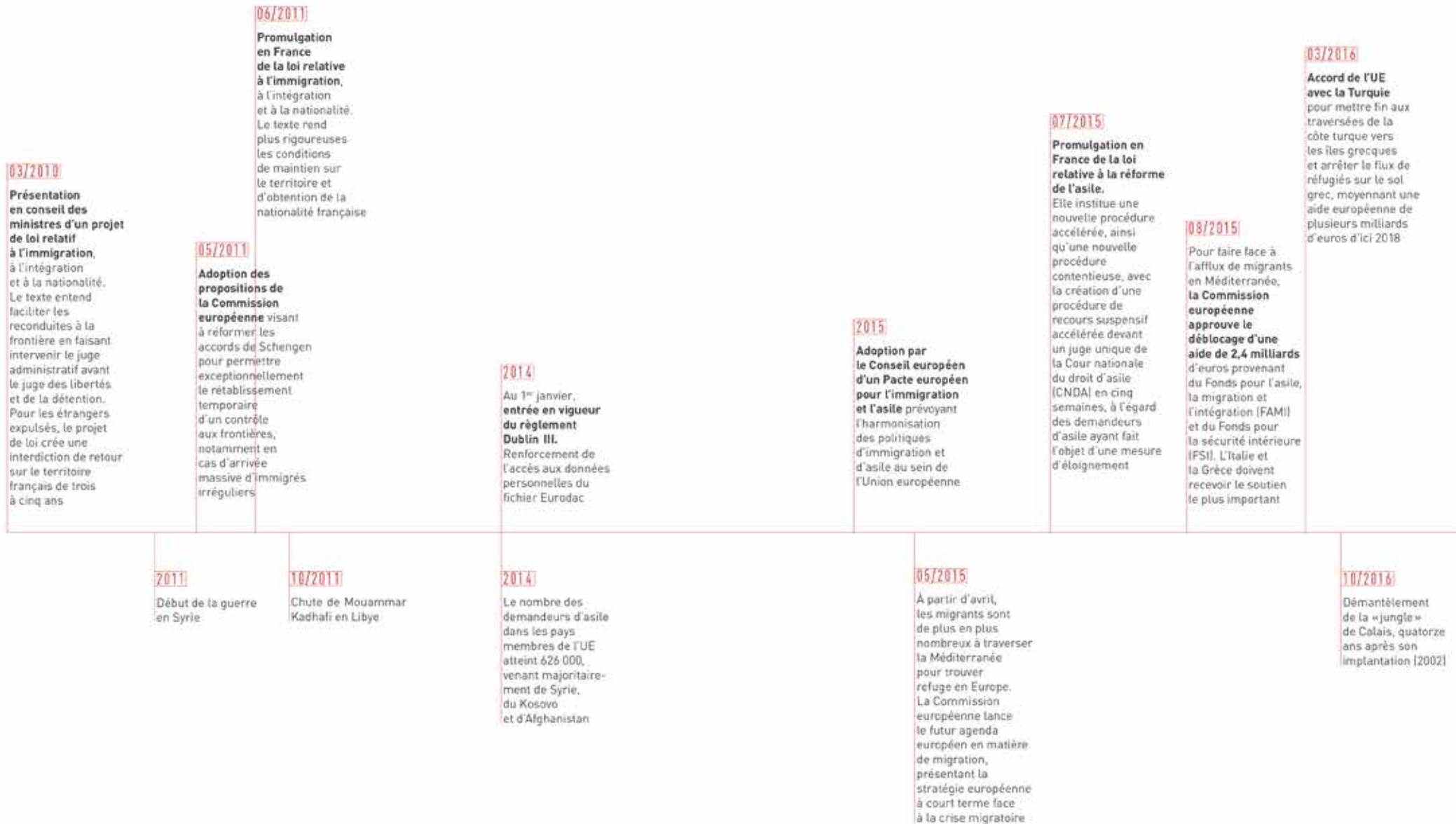
ANNEXES

L'EUROPE, TERRE D'ACCUEIL ?

CHRONOLOGIE CRITIQUE DES POLITIQUES MIGRATOIRES EUROPÉENNES DE 1948 À 2016





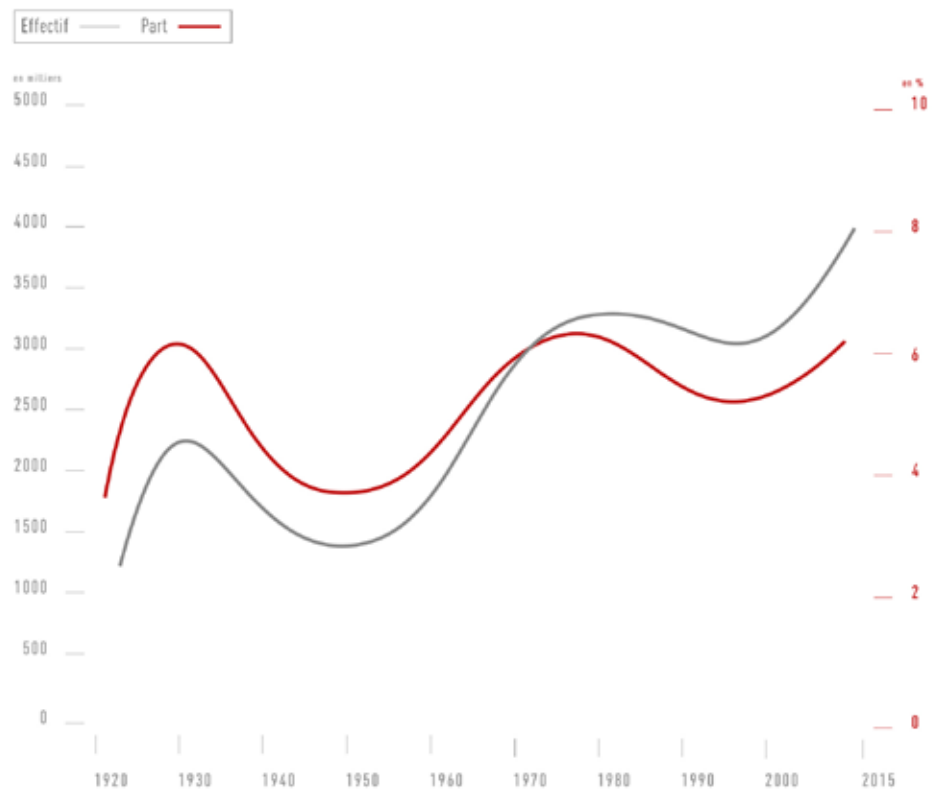


LA PART DES ÉTRANGERS, DEMANDEURS D'ASILE, RÉFUGIÉS ET PERSONNES DÉPLACÉES

EN FRANCE ET EN EUROPE (1920-2015)

Population étrangère en France de 1920 à 2015

source : INSEE



Population immigrée en France de 1920 à 2015

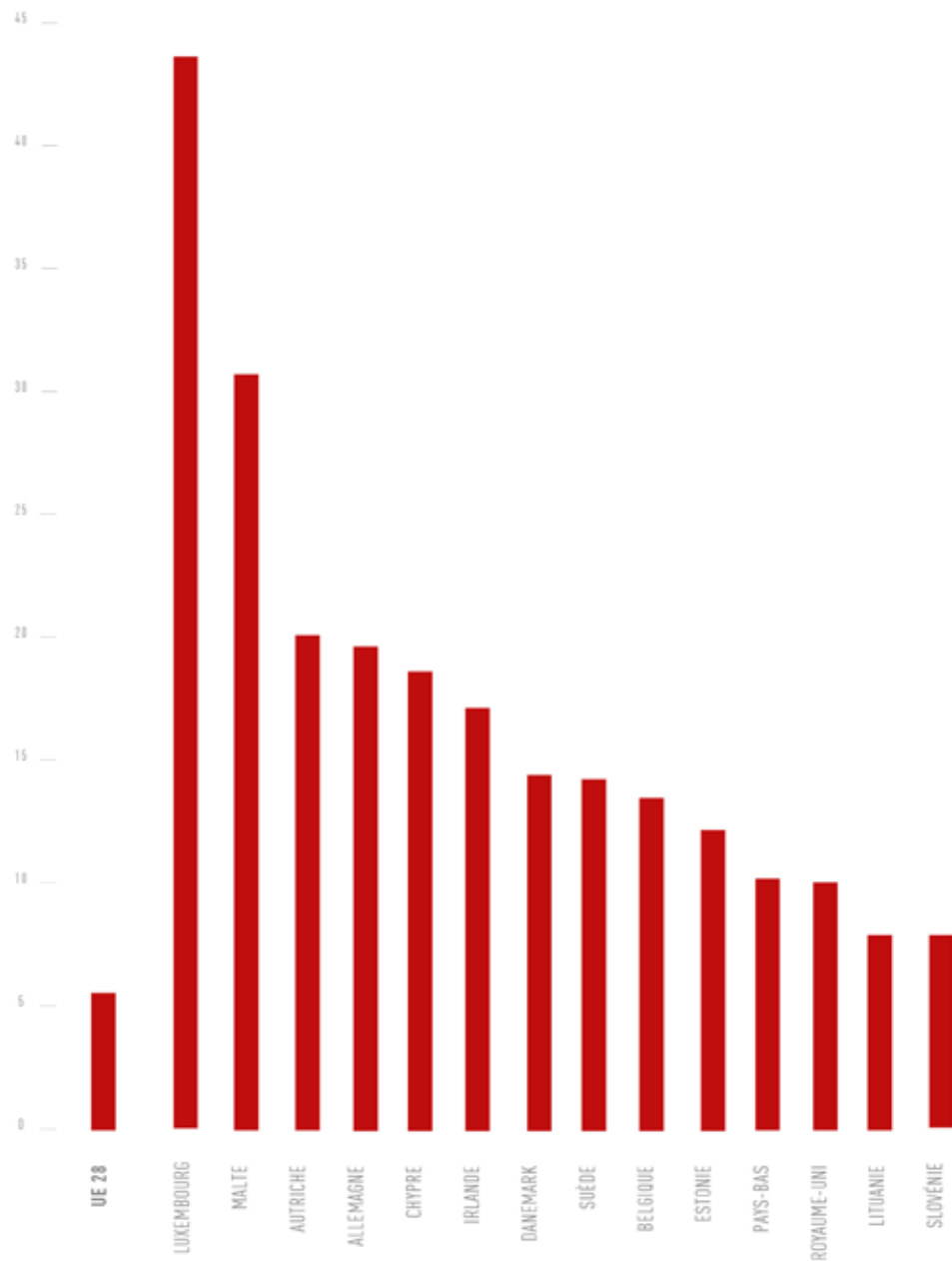
source : INSEE



SOURCE : DOSSIER PERSONA GRATA
MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Taux d'immigration* en fonction de la taille de la population résidente en 2015, dans l'Union européenne

* taux d'immigration : part de la démographie d'un État liée à l'accueil d'immigrés permanents, par année.



En proportion de la taille de la population résidente, les pays qui ont enregistré le taux le plus élevé d'immigration en 2015 sont

Luxembourg	42% immigrants
Malte	30% immigrants
Autriche	19% immigrants
Allemagne	19% immigrants

Source : Eurostat

Les taux d'émigration les plus élevés en 2015 ont été signalés pour

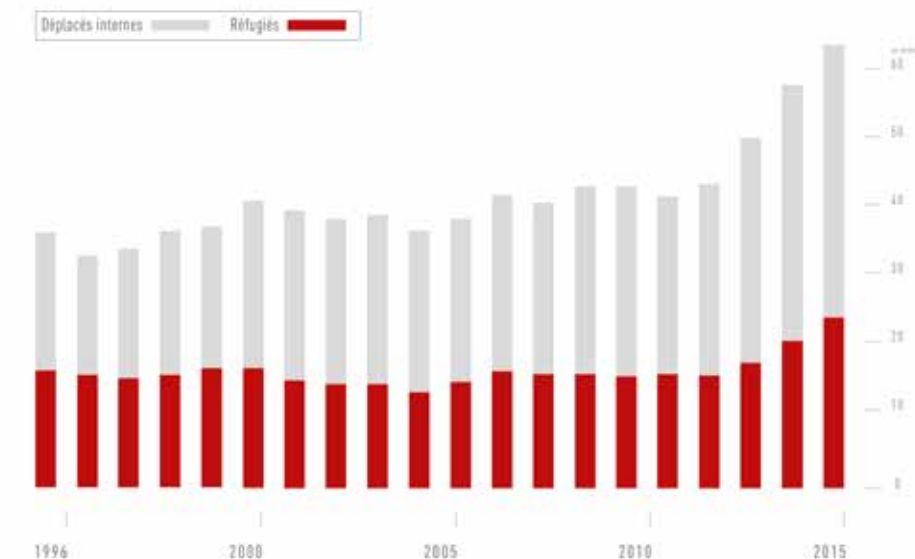
Luxembourg	22% émigrants
Chypre	20% émigrants
Malte	20% émigrants



SOURCE: DOSSIER PERSONA GRATA

MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Nombre de réfugiés dans le monde de 1996 à 2015



Source : Le Monde - Les Décadeurs et rapport annuel du HCR

65,3 MILLIONS DE PERSONNES DÉPLACÉES DANS LE MONDE

Si ces 65,3 millions de personnes formaient un État, il serait le 21^e État le plus important dans le monde



SOURCE: DOSSIER PERSONA GRATA
MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

COMMENT « RACONTER » LES TRAJECTOIRES DES MIGRANTS ?

Interroger les cartes : raisons et affects

La carte est la représentation visuelle simplifiée d'une réalité. Elle permet de localiser (C'est ici !), de décrire (C'est un camp de réfugiés), d'analyser ou d'expliquer (Pourquoi ici plutôt qu'ailleurs?). Elle permet de visualiser le monde selon des niveaux variés : social (individuel ou collectif), spatial (local, régional, global), temporel, en lien avec une thématique donnée (les migrations, par exemple).

La carte est le produit d'une construction sociale et intellectuelle et, en ce sens, est une approche « idéologique » du réel où les mots sont symbolisés par des figurés. C'est un mode d'expression visuel ayant des répercussions cognitives : les choix de représentation de l'information (la forme des tracés, les nuances de teintes, etc.) orientent la perception des lecteurs.

La carte ne montre pas vraiment « ce qui se passe dans le monde », elle en propose une sélection, une simplification, une interprétation selon une perspective donnée. Elle transmet des faits, des résultats, des valeurs et des affects, parfois de façon inconsciente, en une image immédiate qui exerce une forme de pouvoir sur le lecteur.

La carte, un instrument de pouvoir, de savoir et de décision

Le pouvoir de la carte est avant tout de permettre d'embrasser visuellement des dispositifs et des situations socio-éco-géographiques complexes.

Pendant longtemps, le souverain ne maîtrisait ses territoires que par le biais de la carte, et le pouvoir d'en confectionner était le monopole absolu des États. La carte mobilise par ailleurs une compétence scientifique, de la collecte à la mise en carte de données statistiques pour révéler un processus. Elle produit un savoir, une connaissance localisée, ce qui la distingue de nombreuses autres productions graphiques. La carte peut enfin être utilisée comme « outil d'aide à la décision » et de ce fait influencer des choix sociaux individuels (de localisation, de déplacements et d'itinéraires, de projets migratoires, etc.) ou collectifs (géopolitiques, urbains).

À l'heure où les pouvoirs publics présentent les migrations comme une menace exclusive, la carte peut servir d'instrument de résistance aux récits apocalyptiques promettant « invasions » et « destruction de civilisation ».

La carte de flux : un modèle inadapté à la représentation de migrations :

La cartographie des flux migratoires prend la forme de flèches (plus ou moins épaisses) pour décrire l'ampleur et la direction des déplacements de populations entre plusieurs lieux. Cette flèche est l'expression graphique simplifiée d'un processus dynamique, qu'elle symbolise par un transfert direct origine-destination.

La carte de flux ne tient donc pas compte, dans sa représentation, des individus (genre, parentèle, etc.), de leurs projets ni de leurs cheminements. L'information sur leur trajectoire biographique n'étant pas accessible dans la définition statistique du flux, elle ne saurait être représentée. Cela explique pourquoi ces flèches – plus ou moins droites – sont notamment tracées indépendamment de la géographie : elles ne décrivent pas des mouvements individuels ou collectifs, mais le seul transfert d'une population agrégée de lieu à lieu.

Si le procédé donne l'impression d'une « invasion », d'un « déversement en continu » de migrants dans une Europe sur le point de déborder, cette impression est d'autant plus amplifiée que certains choix méthodologiques sont douteux (voir carte de Frontex ci-contre). Les cartes si « spectaculaires » des flux de réfugiés vers l'Europe véhiculent une image exagérée de ces migrations, qui ne représentent, en réalité, qu'une infime fraction de l'ensemble. Elles n'ont souvent, en définitive, pas d'autre impact que celui de conforter des réactions anxieuses et xénophobes.

La carte statistique interpelle la raison, par son influence cognitive, ainsi que les affects, par sa dimension esthétique, fortement évocatrice. Même conçue de la façon la plus rationnelle possible, elle reste ainsi toujours le support d'un discours idéologique.

Françoise Bahaken (cartographe, géographe, Géographie-Cités), Nicolas Lambert (cartographe, CNRS), Philippe Rekaewicz (cartographe, géographe, Visionscarto)
Texte reproduit avec l'aimable autorisation de Migreurop. Ce texte et les cartes qui l'accompagnent ont été publiés dans Olivier Clochard (dir.), *Atlas des migrants en Europe : approches critiques des politiques migratoires*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2017

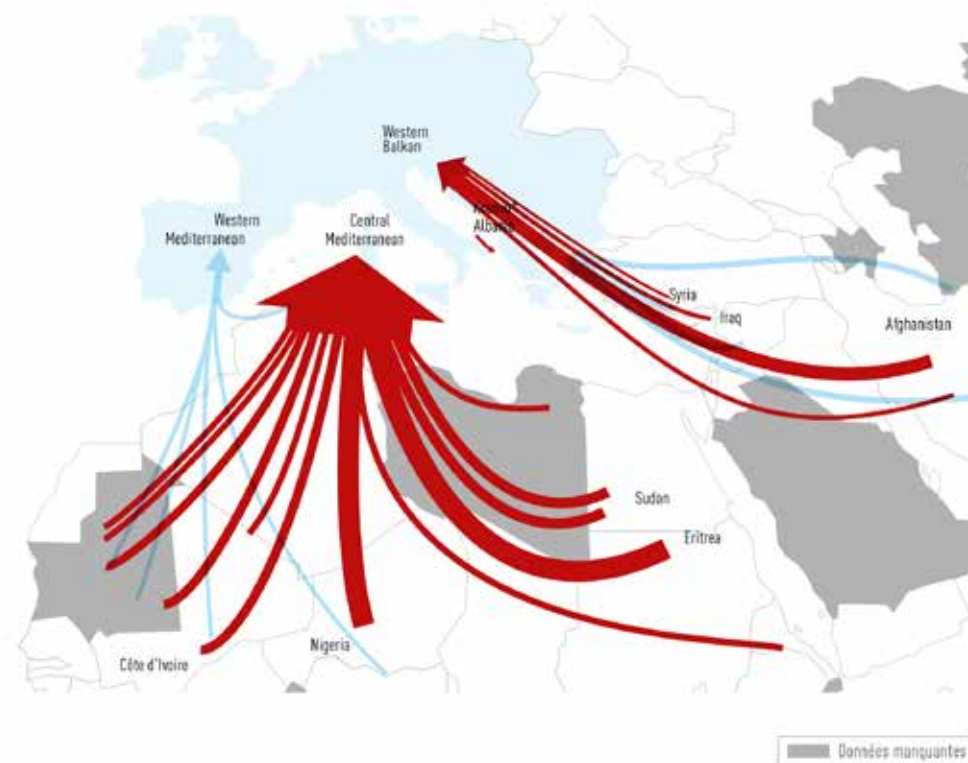
SOURCE: DOSSIER PERSONA GRATA
MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

Les flux migratoires internationaux, selon Frontex* (2016)

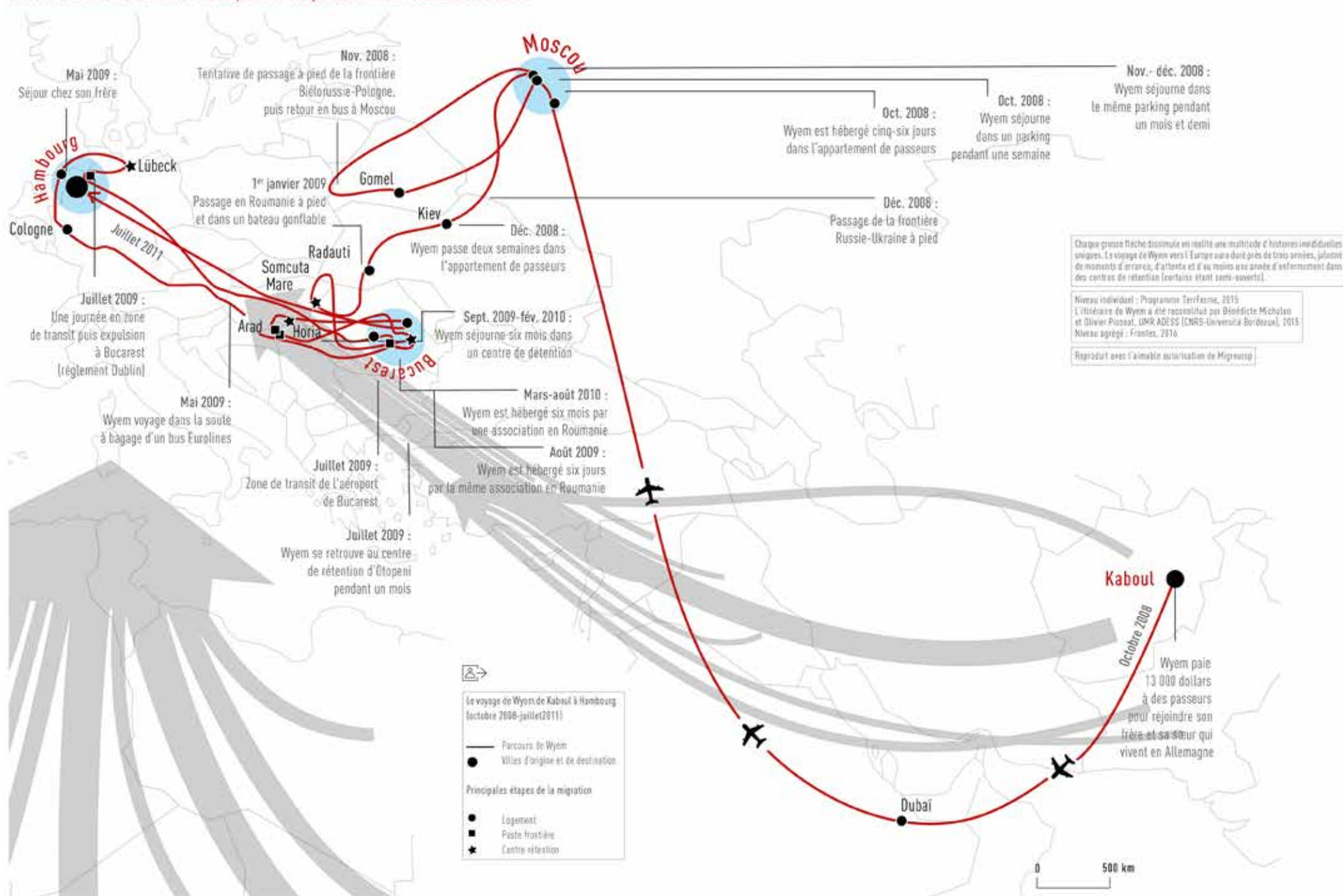
L'agence européenne des garde-côtes et garde-frontières (Frontex) a pour mission d'assurer « la sécurité » des frontières extérieures de l'Union européenne et, plus particulièrement, le contrôle de l'immigration « illégale » à ses frontières.

Sur la carte ci-dessous produite par l'agence, les personnes migrantes sont représentées par d'épaisses flèches rouges (couleur du danger, de l'interdiction) dirigées de façon menaçante vers l'Union européenne, représentée en bleu (symbole de sagesse et de sérénité), véhiculant une rhétorique d'invasion. De plus, la donnée cartographiée ici (la nationalité des migrants interceptés) est représentée de manière abusive par des flèches, puisqu'elle ne permet en aucun cas d'en déduire la réalité géographique des déplacements.

* Titre original de la carte : « Principales nationalités des migrants illégaux »
Source : Frontex, « FRAN Quarterly Report », 2^e trimestre, avril-juin 2016



Derrière les flèches, une multiplicité de parcours individuels tortueux



SOURCE: DOSSIER PERSONA GRATA
 MUSÉE NATIONAL DE L'HISTOIRE DE L'IMMIGRATION

2. LA SITUATION DANS LA VALLEE DE LA ROYA

Explications techniques

LE CONSEIL D'ETAT ENTERRE L'ESPACE SCHENGEN ET S'OPPOSE À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE

Dans une décision du 27 juillet 2022, le Conseil d'Etat valide une nouvelle fois la prolongation du rétablissement des contrôles aux frontières intérieures par le gouvernement français, prenant ainsi l'exact contrepied de la position de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Celle-ci a rappelé, dans un arrêt du 26 avril 2022, qu'en vertu du principe de libre circulation dans l'espace Schengen, un État membre ne peut rétablir des contrôles à ses frontières intérieures pour une durée excédant 6 mois, sauf apparition d'une nouvelle menace, distincte de la précédente.

Alors que, depuis 2015, les autorités françaises prolongent systématiquement tous les 6 mois les contrôles aux frontières intérieures au motif d'une « menace persistante » liée au terrorisme, le Conseil d'Etat, dans sa décision du 27 juillet, se livre à une lecture tronquée de l'arrêt de la CJUE. Pour voler au secours du gouvernement, il s'autorise à réécrire le droit européen ignorant délibérément certains développements essentiels apportés par la Cour.

Ainsi, éludant la définition retenue par la CJUE d'une « nouvelle menace » à savoir, une menace « distincte de celle initialement identifiée », le

Conseil d'Etat persiste dans la position qu'il avait adoptée en 2017 et 2019 en considérant qu'une « menace identique mais renouvelée » pourrait suffire à justifier la prolongation des contrôles. Pire, le Conseil d'Etat conforte encore le gouvernement en lui permettant d'avance de procéder à des prolongations sans fin des contrôles aux frontières intérieures, ce que précisément l'arrêt de la CJUE interdit.

Or, ces contrôles et les pratiques policières qui y sont associées ont pour conséquence des violations quotidiennes des droits des personnes aux frontières pouvant aller jusqu'à provoquer des décès, comme des organisations comme la Cimade ou Roya Citoyenne le dénoncent inlassablement depuis près de 7 ans.

Alors qu'il aurait pu et dû mettre un terme à l'illégalité de ces pratiques et faire respecter le principe de primauté du droit européen, le Conseil d'Etat porte le coup de grâce à la liberté de circulation dans l'espace Schengen.

COMPLÉMENT D'INFORMATION :

L'article 1^{er} du code frontières Schengen (CFS) pose le principe de base à l'œuvre au sein de l'espace Schengen à savoir un espace dans lequel est prévu: « l'absence de contrôle aux frontières des personnes franchissant les frontières intérieures entre les Etats membres de l'Union » tout en établissant « les règles applicables au contrôle aux frontières des personnes franchissant les frontières extérieures des Etats membres de l'Union ».

Depuis le 13 novembre 2015, le gouvernement français a informé la Commission européenne

du rétablissement des contrôles aux frontières intérieures – d'abord en raison de la tenue de la COP 21 – en application des articles 23 et suivants du CFS. Après les attentats de Paris de novembre 2015, l'état d'urgence et la menace terroriste ont été utilisés par les autorités françaises pour justifier le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures. L'état d'urgence a pris fin en novembre 2017.

En parallèle, les autorités françaises ont fait savoir à l'UE qu'elles comptaient prolonger les contrôles aux frontières intérieures pour une nouvelle durée de 6 mois, sur la base des articles 25 et 27 du CFS cette fois-ci. Malgré des actions contentieuses portées par des associations pour dénoncer cette logique persistante et inconventionnelle, le Conseil d'Etat a, dans une décision du 28 décembre 2017 et dans une décision du 16 octobre 2019, validé les décisions des autorités françaises, permettant à ces dernières de renouveler vraisemblablement indéfiniment le rétablissement des contrôles aux frontières intérieures, tout en refusant de transmettre à la Cour de justice de l'Union européenne la question préjudicielle que les associations proposaient de poser afin d'obtenir une interprétation européenne du CFS. Si une plainte a par ailleurs été déposée par l'Anafé et le Gisti devant la Commission européenne à ce sujet, elle demeure toujours pendante et sans réponse.

Dans ce contexte, les services de la police aux frontières (PAF) ont rétabli des contrôles des conditions d'entrée sur le territoire, incluant des contrôles d'identité, aux frontières intérieures de la France et remettent aux personnes étrangères

qui ne disposent pas des conditions d'entrée sur le territoire, des refus d'entrée en application des articles L. 330-1 à L. 333-5 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Or, ces contrôles, le plus souvent discriminatoires, donnent lieu à des procédures de refus d'entrée sans respect de la procédure ni des droits des personnes dont le droit d'asile et le droit à la protection pour les mineurs isolés.

Dans un arrêt du 26 avril 2022, relatif à un contentieux autrichien, la CJUE a jugé qu'en vertu du principe de liberté de circulation au sein de l'espace Schengen, un État membre ne peut rétablir des contrôles à ses frontières intérieures pour une durée excédant 6 mois, sauf apparition d'une nouvelle menace, distincte de la précédente. La CJUE a également jugé que le contrôle d'identité mis en œuvre dans le cadre d'un rétablissement des contrôles aux frontières intérieures excédant cette durée est illégal. Ce faisant, la Cour a consacré le principe fondamental de la liberté de circulation au sein de l'espace Schengen – et son corollaire, l'interdiction des contrôles aux frontières intérieures – comme « l'une des principales réalisations de l'Union », tout en démontrant l'illégalité des pratiques des autorités françaises depuis 2017.

Les locaux créés à la frontière franco-italienne privant de liberté les personnes étrangères qui se voient refuser l'accès au territoire sont présentés comme des espaces de « mise à l'abri ». Pourtant, il n'existe aucun texte définissant le cadre de ces locaux dits de mise à l'abri. Et les faits démontrent que ce sont bien des lieux d'enfermement.

EN EFFET :

- Les personnes y étant enfermées sont considérées par les autorités comme ne pouvant pas entrer sur le territoire et devant être refoulées. Elles se voient donc notifier un refus d'entrée sur le territoire français avant leur enfermement.
- Les personnes y étant enfermées ne peuvent pas exercer leur droit à la liberté d'aller et venir. Bien que les préfetures des Alpes-Maritimes et des Hautes-Alpes affirment que les personnes peuvent repartir vers l'Italie si elles le souhaitent, dans les faits, cette possibilité n'est pas effective car elles doivent d'abord passer par un entretien avec les autorités italiennes. Les personnes ne sont donc pas en mesure de repartir quand elles le souhaitent. Le ministère de l'intérieur, dans un mémoire en défense produit devant le Conseil d'Etat en avril 2021 le confirme lui-même : « les forces de l'ordre présentes doivent en outre s'assurer que les NA [Non-Admis] placés dans cet abri ne quittent pas ce dernier pour entrer plus en avant sur le territoire français et échapper à leur prise en charge par les

autorités italiennes ». Il y a dès lors bien contrainte.

- Les locaux privatifs de liberté sont de surcroît fermés à clef, entourés de barbelés et de grillages, voire de grille anti-évasion, avec également la présence de caméras et une surveillance policière constante.
- Les locaux privatifs de liberté sont exigus (une dizaine de mètres carrés) et un nombre important de personnes pouvant être enfermées en même temps.
- Les personnes enfermées n'ont pas de contacts avec l'extérieur ; la venue d'avocats, d'associations, de proches, étant interdite par les autorités.
- Les personnes peuvent être enfermées quelques minutes ou plusieurs heures.

Par conséquent, les locaux de mise à l'abri, qui n'ont d'abri que le nom, servent à détenir arbitrairement les personnes en provenance directe d'Italie avant leur refoulement vers ce même Etat.

3. QUELLES SONT LES CONDITIONS POUR ÊTRE RECONNU COMME DEMANDEUR D'ASILE EN FRANCE ?

JE SOUHAITE DEMANDER L'ASILE EN FRANCE, QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES ?

ÉTAPES 1

Je me présente à la structure de premier accueil pour demandeurs d'asile (SPADA), qui me donne un rendez-vous au guichet unique des demandeurs d'asile le plus proche.

ÉTAPES 2

Je me rends au guichet unique des demandeurs d'asile à la date et l'heure indiquées sur ma convocation.

- La préfecture va prendre mes empreintes.
- Elle me remet une attestation de demande d'asile indiquant « procédure normale », « procédure accélérée » ou « procédure Dublin ».
- Elle me remet le dossier de demande d'asile à compléter et à envoyer dans un délai de 21 jours à l'OFPPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides).

Elle me remet un code pour accéder à l'espace usager de l'OFPPRA où me seront envoyés les courriers (convocation pour un entretien, décision sur ma demande d'asile).

À NOTER : Si je relève de la procédure Dublin, cela signifie qu'un autre pays de l'Union européenne est responsable de ma demande d'asile (voir fiche réflexe Dublin). La préfecture ne me remettra pas le dossier de l'OFPPRA.

- Je rencontre l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration), chargé de délivrer les conditions matérielles d'accueil. L'OFII me propose une offre que je dois accepter et m'oriente vers un hébergement (qui peut être situé dans une autre région) et me délivre une carte qui me permettra de retirer mon allocation pour demandeurs d'asile (ADA).

ATTENTION : l'OFII peut refuser immédiatement le bénéfice des conditions matérielles d'accueil

- Si je refuse l'offre qu'il fait.
- Si je refuse de partir dans une autre région.
- Si ma demande est présentée plus de 90 jours après mon arrivée.
- Si elle est considérée comme un réexamen.
- Si je ne suis pas orienté vers un hébergement, Je retourne à la SPADA

- La SPADA va me domicilier pour que je puisse recevoir mon courrier (les attestations d'hébergement ne sont plus acceptées, seules les attestations de domiciliation par la SPADA le sont).
- La SPADA va m'aider à compléter mon dossier OFPPRA en français et à traduire mon histoire.
- J'envoie mon dossier dans un délai de 21 jours.

À NOTER : Ne pas oublier de signer le dossier et d'y joindre mon attestation de demande d'asile ainsi que 2 photos d'identité.

ÉTAPES 3

Je reçois par l'espace usager de l'OFPPRA une « lettre d'introduction » qui atteste que mon dossier a bien été introduit par l'OFPPRA.

ÉTAPES 4

Je reçois par l'espace usager de l'OFPPRA une « convocation » pour un entretien personnel

- J'aurai droit à un interprète dans une langue que je comprends.
- Je serai reçu dans un bureau en présence de l'interprète et d'une personne appelée « officier de protection » À noter : à terme, la convocation sera délivrée par voie électronique (les modalités seront définies par décret).

ÉTAPES 5

Je reçois par l'espace usager de l'OFPPRA la décision de l'OFPPRA :

- **Soit la décision est positive :** je suis reconnu réfugié (statut valable 10 ans) ou j'obtiens la protection subsidiaire (carte pluriannuelle valable 4 ans).
- **Soit ma demande d'asile est rejetée :** Je peux demander l'aide juridictionnelle (avocat gratuit) dans un délai de 15 jours à compter de la date où j'ai téléchargé la décision de l'OFPPRA dans l'espace usager Pour faire le recours, l'avocat dispose, à compter de la décision d'acceptation de l'aide juridictionnelle, d'un délai variable en fonction du délai entre la notification de la décision OFPPRA et la demande d'aide juridictionnelle.

ÉTAPES 6

Je peux faire un recours auprès de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) dans un délai d'un mois à compter de la notification de la décision de l'OFPPRA ou bien à compter de la date où j'ai téléchargé la décision de l'OFPPRA.

ÉTAPES 7

Je reçois une lettre d'enregistrement de mon recours à la CNDA.

ÉTAPES 8

Je reçois une convocation à une audience à la CNDA devant des juges. Je devrai à nouveau expliquer mon histoire et les persécutions que j'ai subies ou que je crains de subir.

ÉTAPES 9

Je reçois par courrier la décision de la CNDA. Elle est définitive.

- Si elle est positive : je suis reconnu réfugié ou j'obtiens la protection subsidiaire.
- Si elle est négative: je suis débouté du droit d'asile, ce qui signifie que je n'ai plus de droit au séjour sur le territoire français et que je peux me voir notifier une obligation de quitter le territoire français (OQTF)

À NOTER : l'OQTF peut être notifiée dès la lecture publique (c'est-à-dire dès l'affichage de la décision à la CNDA) et donc avant la réception par courrier de la décision.

MANUEL DE PRÉPARATION À L'ENTRETIEN OFPPRA

Lors de son entretien à l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, le demandeur d'asile expose les raisons pour lesquelles il a quitté son pays.

Il t'engage de question en question.

« Répondez ! » lui lance l'officier lorsque son esprit divague. Il n'a pas le temps de la réflexion.

« Précisez la date et le lieu » lui indique l'officier lorsque ses mots chavirent. Il ne doit pas hésiter.

« Soyez spontané » lui assène l'officier lorsque son histoire ressemble à mille autres. Il ne doit pas réciter un texte.

Ces trois injonctions (réponse, précision, spontanéité), qui découlent des objectifs de l'entretien OFPPRA, résument le difficile exercice de l'entretien pour le demandeur d'asile.

Évalué sur ses déclarations orales, celui-ci doit correspondre à la figure du « bon réfugié », livrer un récit intime et contourner le mythe du « réfugié menteur » pour emporter l'intime conviction de l'officier.

4. AUTOBIOGRAPHIE, EXTRAITS DE *L'ANALPHABÈTE*

« Début »

Je lis. C'est comme une maladie. Je lis tout ce qui me tombe sous la main, sous les yeux: journaux, livres d'école, affiches, bouts de papier trouvés dans la rue, recettes de cuisine, livres d'enfant. Tout ce qui est imprimé.

J'ai quatre ans. La guerre vient de commencer. Nous habitons à cette époque un petit village qui n'a pas de gare, ni l'électricité, ni l'eau courante, ni le téléphone.

Mon père est le seul instituteur du village. Il enseigne à tous les degrés, du premier au sixième. Dans la même salle. L'école n'est séparée de notre maison que par la cour de récréation, et ses fenêtres donnent sur le jardin potager de ma mère. Quand je grimpe à la dernière fenêtre de la grande salle, je vois toute la classe, avec mon père devant, debout, écrivant au tableau noir.

La salle de mon père sent la craie, l'encre, le papier, le calme, le silence, la neige, même en été. La grande cuisine de ma mère sent la bête tuée, la viande bouillie, le lait, la confiture, le pain, le linge mouillé, le pipi du bébé, l'agitation, le bruit, la chaleur de l'été, même en hiver. Quand le temps ne nous permet pas de jouer dehors, quand le bébé crie plus fort que d'habitude, quand mon frère et moi faisons trop de bruit

et trop de dégâts dans la cuisine, notre mère nous envoie chez notre père pour une « punition ».

Nous sortons de la maison. Mon frère s'arrête devant le hangar où on range le bois de chauffage :

— Je préfère rester ici. Je vais couper du petit bois.

— Oui. Mère sera contente.

Je traverse la cour, j'entre dans la grande salle, je m'arrête près de la porte, je baisse les yeux. Mon père dit :

— Approche.

J'approche. Je lui dis dans l'oreille :

— Punie... Ma mère...

— Rien d'autre ?

Il me demande « rien d'autre ? », parce que parfois il y a un billet de ma mère que je dois donner sans rien dire, ou bien il y a un mot à pro- noncer : « médecin », « urgence », et parfois seule- ment un chiffre : 38 ou 40. Tout ça à cause du bébé qui a tout le temps des maladies d'enfance. Je dis à mon père :

— Non. Rien d'autre.

Il me donne un livre avec des images :

— Va t'asseoir.

Je vais au fond de la classe, là où il y a toujours des places vides derrière les plus grands. C'est ainsi que, très jeune, sans

m'en apercevoir et tout à fait par hasard, j'attrape la maladie inguérissable de la lecture. Quand nous allons rendre visite aux parents de ma mère, qui habitent dans une ville proche, dans une maison avec de la lumière et de l'eau, mon grand-père me prend par la main, et nous faisons ensemble le tour du voisinage. Grand-père sort un journal de la grande poche de sa redingote et dit aux voisins :

— Regardez ! Écoutez ! Et à moi :

— Lis.

Et je lis. Couramment, sans faute, aussi vite qu'on me le demande.

Mise à part cette fierté grand-parentale, ma maladie de la lecture m'apportera plutôt des reproches et du mépris :

« Elle ne fait rien. Elle lit tout le temps. »

« Elle ne sait rien faire d'autre. »

« C'est l'occupation la plus inactive qui soit. »

« C'est de la paresse. »

Et, surtout : « Elle lit au lieu de... »

Au lieu de quoi ?

« Il y a tant de choses plus utiles, n'est-ce pas ? » Encore maintenant, le matin, quand la maison se vide et que tous mes voisins partent au travail, j'ai un peu mauvaise conscience de m'installer à la table de la cuisine pour lire les journaux pendant des heures, au lieu de... de faire le ménage, ou de laver la vaisselle d'hier soir, d'aller faire les courses, de laver et de repasser le linge, de faire de la confiture ou des gâteaux... Et, surtout, surtout ! Au lieu d'écrire. »

L'analphabète, Agatha Kristof

VIII.

PROPOSITIONS D'ATELIERS AVEC LA CIE LES PATRIES IMAGINAIRES

Nous serions ravis de collaborer avec des établissements sur tous les éléments développés dans ce dossier. L'idéal serait d'en discuter avec les enseignants pour trouver des modules d'intervention qui prennent en compte les réalités du terrain.

Néanmoins nous pouvons esquisser quelques pistes :

ATELIER THEATRE DOCUMENTAIRE

Cet atelier se scinde en deux parties qui peuvent être autonomes. Perrine Maurin développe un cours théorique sur le théâtre documentaire à l'aide d'exemples vidéo et de quelques textes de référence. C'est le premier module. Elle peut le faire suivre de cours de théâtre pratique sur des textes de théâtre documentaire adaptés selon l'âge. Pour le collège nous pouvons nous appuyer sur la collection Actes Sud Junior « Ceux qui ont dit non ». Cette collection de romans courts sur des sujets historiques développe de manière romancée (mais adaptable sur un plateau) la vie de quelques résistants célèbres : « Non au nazisme » (récit de la vie de Lucie Aubrac), « Non à la discrimination

raciale » (récit de la vie de Rosa Parks), « Non à la peine de mort » (récit de la vie de Victor Hugo), Gandhi, Olympe de Gouges, Simone Weil, Joseph Wresinski... une cinquantaine de titres sont ainsi disponibles. Dès 12 ans.

ATELIER MUSIQUE ET MOTS

Cet atelier est divisé en deux groupes et fonctionne en parallèle. D'un côté un groupe pratique la musique sous une forme variable (instruments, éléments concrets, objets sonorisés etc) et de l'autre un groupe pratique le théâtre. L'idée est de partir du rapport entre texte et musique dans le spectacle pour faire travailler les élèves sur ces liens. Le travail est d'abord élaboré en

demi groupe depuis sa discipline d'origine puis se confronte au grand groupe. Les textes poétiques de Jean-Pierre Simeon « Sans frontières fixes » sont particulièrement adaptés à cette situation.

ATELIER AUTOBIOGRAPHIE

Inspiré par la démarche d'Edmond Baudoin et Troubs qui donnent leurs portrait en échange d'une histoire, cet atelier se joue par petits groupes de deux. A l'aide d'exemples littéraires et/ou plastiques, encadrés par Perrine Maurin et une plasticienne, les élèves sont mis en confiance pour livrer des petits bouts de leur vie.